

EXPÉRIENCES DE VIE DES ÉLÈVES
DE NIVEAU SECONDAIRE
DE LA MONTÉRÉGIE

Rapport abrégé

*Carmen Bellerose
Jean Beaudry
Suzanne Bélanger*

avec la collaboration de

*Andrée Brunet, Lorraine Deschênes, Isabelle Émond,
Dominique Gagnon, Marie Jacques, Marie Julien,
Ginette Lafontaine, Marie-Paule Leblanc, Yolaine Noël,
Catherine Risi, Christine Rowan, Diane Sergerie*

Avril 2001

Auteurs

Carmen Bellerose
Jean Beaudry
Suzanne Bélanger
et collaborateurs

Secrétariat

France Salois

Conception et réalisation de la page couverture

Bernard Lafleur
Zest graphique

Responsable de la publication et de la diffusion

Nathalie Hudon

Pour obtenir une copie de ce document, adressez-vous à :

**Madame Ginette Charbonneau
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie
1255, rue Beauregard
Longueuil (Québec)
J4K 2M3
(450) 928-6777 poste 4121**

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

SANTECOM (<http://www.santecom.qc.ca>) : K 15,380

**Dépôt légal - 2^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-89342-204-7**

Prix : 10,00\$

Mot du directeur

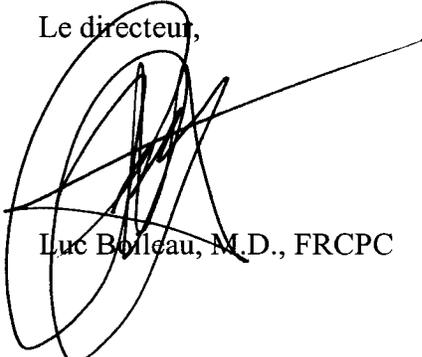
En 1996, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie adoptait le *Programme régional de santé publique de la Montérégie (PRSP)*. Ce programme, dont plusieurs cibles d'action visent spécifiquement les 5-17 ans, témoigne de notre préoccupation à l'égard de la santé et du bien-être des jeunes.

Après quelques années d'implantation, il importait de vérifier si les principales stratégies sur lesquelles mise le PRSP, ainsi que les déterminants auxquels il donne priorité, étaient toujours d'actualité. Pour le secteur jeunesse, nous avons voulu identifier les problèmes et les difficultés présents chez les adolescents de la Montérégie. De plus, nous voulions documenter certaines habitudes de vie particulièrement préoccupantes pour la santé et le bien-être des jeunes.

S'appuyant sur une enquête réalisée auprès de quelque 2 500 élèves fréquentant une quarantaine d'écoles secondaires de la Montérégie, les chercheurs, de concert avec les agents de planification de l'équipe jeunesse, ont dressé un portrait de la situation de jeunes, et ce, en ce qui concerne divers déterminants de la santé et du bien-être.

Les résultats de l'enquête ont permis de réfléchir aux pistes d'action d'*À toute jeunesse*, un programme de promotion/prévention auprès des jeunes et de leur famille. Nous espérons qu'ils seront également utiles pour orienter les plans d'action sous-régionaux développés par nos partenaires dans les milieux concernés.

Le directeur,



Luc Boileau, M.D., FRCPC

REMERCIEMENTS

Cette enquête a été réalisée grâce à une subvention obtenue dans le cadre du Programme de subventions en santé publique.

Les auteurs tiennent d'abord à remercier divers acteurs du milieu scolaire pour avoir permis la tenue de l'enquête :

- la Direction régionale du ministère de l'Éducation;
- les membres de la Table régionale des directeurs généraux des commissions scolaires;
- les directeurs des écoles participantes;
- les professeurs des groupes sélectionnés.

Tout au long de ce projet, les responsables ont pu compter sur la collaboration de nombreux collègues de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie (DSPPÉ), à qui ils expriment toute leur gratitude :

- les professionnels de la DSPPÉ, membres du comité d'orientation de l'enquête impliqués dans la préparation et la mise en œuvre de l'enquête;
- Manon Blackburn, agente de recherche, impliquée dans la préparation du matériel d'enquête;
- Évelyne Savoie, technicienne de recherche, responsable de l'exploitation de la banque de données et de la préparation des documents techniques;
- France Salois, responsable de la mise en page du présent document.

Les auteurs ont aussi bénéficié de l'expertise statistique de Manon Girard, à titre de consultante et de Jacques Lemaire, biostatisticien au Centre de recherches cliniques de l'Hôpital Charles LeMoine, à diverses étapes du processus de traitement et d'analyse des données.

Un grand merci enfin aux 2 767 élèves qui ont participé à l'enquête.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	15
1.1 OBJECTIFS	15
1.2 THÈMES.....	15
1.3 MÉTHODES.....	16
1.4 ANALYSES	16
2. L'ALCOOL ET LES DROGUES	19
2.1 RÉSULTATS.....	19
Certains en prennent très jeunes.....	19
Certains consomment régulièrement.....	22
L'alcool, parfois avec excès.....	23
Les drogues illicites : la mari en tête de liste.....	24
Les filles et les garçons : une manière différente de consommer	24
Pourquoi les jeunes consomment-ils?	24
2.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES.....	24
2.3 COMMENTAIRES	26
2.4 PISTES POUR L'ACTION.....	26
3. L'USAGE DE LA CIGARETTE	29
3.1 RÉSULTATS.....	29
La majorité des jeunes ne fument pas.....	29
Un essor au début du secondaire	30
Le tiers des fumeurs quotidiens consomment plus de 10 cigarettes par jour.....	31
L'âge d'initiation à la cigarette	31
Les filles et les garçons : différences et similitudes	32
Arrêter de fumer : les jeunes y pensent.....	33
3.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES.....	33
3.3 COMMENTAIRES	33
3.4 PISTES POUR L'ACTION.....	35
4. LES COMPORTEMENTS À L'ÉGARD DU POIDS.....	37
4.1 RÉSULTATS.....	37
De l'intention à l'action.....	37

Maigrir... à répétition	38
L'attrait inquiétant de la minceur	39
La pression sociale.....	41
4.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES	41
4.3 COMMENTAIRES.....	44
4.4 PISTES POUR L'ACTION	44
5. L'ACTIVITÉ PHYSIQUE.....	45
5.1 RÉSULTATS	45
L'activité physique, surtout l'affaire des garçons	45
De nouvelles règles du jeu.....	46
Être actifs : pour le plaisir d'abord.....	48
Et si on voulait que les jeunes en fassent davantage?	48
5.2 LES JEUNES PLUS VULNÉRABLES.....	49
5.3 COMMENTAIRES.....	50
5.4 PISTES POUR L'ACTION	50
6. LA SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS	53
6.1 RÉSULTATS	53
La ceinture en auto	53
Le casque à vélo.....	54
L'équipement protecteur en PARA.....	55
6.2 COMMENTAIRES.....	57
En auto 57	
À vélo ou en patins.....	57
6.3 PISTES POUR L'ACTION	57
7. LES IDÉES ET LES GESTES SUICIDAIRES	59
7.1 RÉSULTATS	59
Des statistiques troublantes.....	59
Déjà une réalité en 1 ^{ère} secondaire	60
Les filles et les garçons : des différences et des similitudes	60
Les amis, les principaux confidents	61
7.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES	61
7.3 COMMENTAIRES.....	62
7.4 PISTES POUR L'ACTION	64
8. LES ÉCARTS DE CONDUITE.....	67
8.1 RÉSULTATS	67
Les conduites étudiées	67

Des catégories de conduite	68
Le taxage et le port d'arme.....	70
8.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES.....	71
8.3 COMMENTAIRES	72
8.4 PISTES POUR L'ACTION.....	73
9. LES JEUNES VICTIMES DE VIOLENCE	75
9.1 RÉSULTATS.....	76
9.1.1 Violence à l'école ou sur le chemin de l'école.....	76
Un jeune sur quatre en est victime	76
La forme de violence la plus fréquente : la violence verbale.....	76
Victimes mais parfois aussi agresseurs.....	77
9.1.2 Violence dans les relations amoureuses	77
Quatre jeunes sur 10 en sont victimes.....	77
La forme de violence la plus fréquente : la violence psychologique.....	78
9.1.3 Agressions à caractère sexuel.....	79
Environ une fille sur quatre s'en déclare victime	79
Le partenaire amoureux souvent en cause.....	79
9.2 COMMENTAIRES	80
9.2.1 Violence à l'école.....	80
9.2.2 Violence dans les relations amoureuses	80
9.2.3 Agressions à caractère sexuel.....	80
9.3 PISTES POUR L'ACTION.....	81
SYNTHÈSE ET CONCLUSION	83
UN TOUR D'HORIZON.....	83
LES FACTEURS DE RISQUE ET LES FACTEURS DE PROTECTION	87
COMMENTAIRES.....	89
PISTES POUR L'ACTION.....	90
LIMITES	91
BIBLIOGRAPHIE.....	93

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 2.1	Consommation fréquente d'alcool ou de drogue : quelques prédictors	25
TABLEAU 3.1	Usage de la cigarette : quelques prédictors.....	34
TABLEAU 4.1	Tentatives répétées pour maigrir ou contrôler son poids : quelques prédictors	43
TABLEAU 7.1	Idées suicidaires : quelques prédictors.....	63
TABLEAU 8.1	Jeunes ayant manifesté des problèmes de conduite au cours des six mois ayant précédé l'enquête, Montérégie, 1998.....	68
TABLEAU 8.2	Écarts mineurs de conduite : quelques prédictors.....	71
TABLEAU 9.1	Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, selon le sexe, Montérégie, 1998.....	77
TABLEAU 9.2	Jeunes victimes de violence dans les relations amoureuses, selon le sexe, Montérégie, 1998.....	78
TABLEAU SYNTHÈSE 1	Certaines habitudes de vie et de sécurité, par niveau scolaire, Montérégie, 1998.....	84
TABLEAU SYNTHÈSE 2	Certains problèmes psychosociaux, par niveau scolaire, Montérégie, 1998.....	86
TABLEAU SYNTHÈSE 3	Les prédictors des comportements « à risque », Montérégie, 1998	88

LISTE DES FIGURES

FIGURE 2.1	Élèves ayant consommé de l'alcool ou de la drogue, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998.....	20
FIGURE 2.2	Âge d'initiation à l'alcool ou à la drogue Élèves de 5 ^e secondaire ayant déjà consommé, Montérégie, 1998	21
FIGURE 2.3	Consommateurs d'alcool ou de drogue ayant une consommation régulière, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998.....	22
FIGURE 2.4	Buveurs ayant une consommation excessive d'alcool, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998	23
FIGURE 3.1	Usage de la cigarette au cours du mois ayant précédé l'enquête, Montérégie, 1998	30
FIGURE 3.2	Élèves fumeurs selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998	30
FIGURE 3.3	Âge d'initiation à la cigarette Élèves de 5 ^e secondaire ayant déjà fumé, Montérégie, 1998.....	31
FIGURE 3.4	Usage de la cigarette selon le sexe, Montérégie, 1998.....	32
FIGURE 4.1	Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids, selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998	38
FIGURE 4.2	Élèves selon niveau de satisfaction à l'égard de l'image corporelle par sexe, Montérégie, 1998.....	39
FIGURE 4.3	Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids, selon le sexe et le niveau de satisfaction à l'égard de l'image corporelle, Montérégie, 1998	40
FIGURE 4.4	Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids, selon le sexe et la présence de pression dans l'entourage, Montérégie, 1998.....	42
FIGURE 5.1	Élèves ayant fait de l'activité physique vigoureuse 3 jours/semaine ou plus*, selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998	47
FIGURE 5.2	Élèves considérés suffisamment actifs selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998.....	47
FIGURE 5.3	Élèves considérant importants certains motifs de pratique d'activités physiques ou sportives, selon le sexe, Montérégie, 1998	48
FIGURE 5.4	Élèves sensibles à certaines situations favorisant la pratique d'activités physiques ou sportives, selon le fait d'être actifs ou non, Montérégie, 1998	49

FIGURE 6.1	Élèves selon la fréquence de bouclage de la ceinture de sécurité en auto, Montérégie, 1998	54
FIGURE 6.2	Cyclistes ou patineurs (PARA) selon la fréquence du port du casque protecteur, Montérégie, 1998.....	54
FIGURE 6.3	Cyclistes ou patineurs (PARA) portant au moins occasionnellement un casque protecteur, selon le niveau scolaire, Montérégie,1998	55
FIGURE 6.4	Cyclistes ou patineurs (PARA) selon la fréquence de pratique de l'activité et le niveau scolaire, Montérégie, 1998	56
FIGURE 7.1	Élèves ayant eu des idées ou des gestes suicidaires au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le sexe ou le niveau scolaire, Montérégie, 1998	60
FIGURE 7.2	Élèves avec idées ou gestes suicidaires selon le nombre de types de confidents, Montérégie, 1998.....	61
FIGURE 8.1	Élèves avec présence du trouble des conduites selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998	69
FIGURE 8.2	Élèves ayant commis un écart de conduite mineur, un écart majeur ou un acte d'agression, selon le sexe, Montérégie, 1998	69
FIGURE 8.3	Élèves ayant commis un écart de conduite mineur, un écart majeur ou un acte d'agression, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998	70
FIGURE 9.1	Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie,1998	76
FIGURE 9.2	Jeunes victimes de violence dans leurs relations amoureuses, selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998	78
FIGURE 9.3	Élèves victimes de contacts sexuels non désirés, selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998	79

1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

1.1 OBJECTIFS

Les problèmes vécus par les jeunes, tout comme les habitudes et les comportements qu'ils adoptent, préoccupent la santé publique parce qu'ils ont des liens étroits avec leur bien-être actuel et futur, leur qualité de vie ainsi que leur capacité à se développer sainement et harmonieusement. C'est pourquoi, la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Montérégie (DSPPÉ) s'est dotée, en 1998, d'un programme de promotion-prévention auprès des jeunes de 5-17 ans et de leur famille, « À toute jeunesse ».

L'enquête que nous avons menée est en lien avec les préoccupations soulevées par ce programme dont l'orientation est notamment d'agir en amont des problèmes, en intervenant de façon précoce sur les facteurs de risque et les facteurs de protection. Les facteurs de risque ont comme propriété d'accroître la probabilité qu'apparaisse chez les jeunes un désordre émotif ou comportemental, alors qu'un facteur de protection joue une fonction médiatrice ayant pour effet d'amoindrir l'impact négatif des facteurs de risque. L'enquête vise, d'une part, à mettre à jour et compléter le portrait des élèves de la région de la Montérégie sur une dizaine de sujets relatifs aux habitudes de vie et de sécurité ou à certains problèmes d'ordre psychosocial présents chez les jeunes. D'autre part, elle cherche à documenter la contribution de quelques facteurs d'ordre psychosocial, social ou familial dans l'adoption ou le maintien de certains comportements par les jeunes.

1.2 THÈMES

Ce rapport présente brièvement les résultats concernant :

- la consommation d'alcool et de drogue;
- l'usage de la cigarette;
- les comportements à l'égard du poids;
- l'activité physique;
- la sécurité dans les déplacements;
- les idées et gestes suicidaires;
- les écarts de conduite;
- les jeunes victimes de violence.

Chaque thème fait l'objet d'un court chapitre. On y retrouve quelques données sur l'ampleur du phénomène ainsi que la conclusion d'une analyse sur les facteurs de risque et facteurs de protection caractérisant les jeunes les plus vulnérables. Ces résultats sont ensuite brièvement commentés et des pistes de réflexion pour l'action sont proposées. Chaque chapitre a été

préparé avec la collaboration de ressources-conseils en promotion-prévention à la DSPPÉ pour le thème concerné.

1.3 MÉTHODES

La population visée par l'enquête est l'ensemble des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire fréquentant, à l'automne 1998, les classes régulières des écoles privées et publiques, françaises et anglaises de la Montérégie. L'enquête fut réalisée à l'aide d'un questionnaire auto-administré de 87 questions, complété en classe. On y retrouve, entre autres, de nombreuses questions prévues pour l'« Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois » (ISQ, 1999). Il a été pré-testé auprès d'élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire de deux écoles de la Montérégie.

Un plan d'échantillonnage stratifié, à deux degrés de grappes, a été retenu pour cette enquête. Quatre strates ont été définies, distinguant les écoles privées, les écoles anglaises, les grandes écoles publiques francophones et les petites écoles publiques francophones. Des écoles ont été sélectionnées dans chacune des strates, les classes de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire étant ensuite choisies dans chacune de ces écoles. Tous les élèves des classes retenues devaient être enquêtés. La composition de l'échantillon respecte la taille relative des strates et la probabilité de sélection des écoles est proportionnelle à leur taille à l'intérieur de la strate.

La taille de l'échantillon a été fixée de façon à obtenir une bonne précision des estimations (coefficient de variation inférieur à 15 %) pour toute prévalence d'au moins 15 % par niveau scolaire/sexe et de 10 % pour les sexes réunis. Un effet de plan, estimé à 2, a aussi été pris en considération. Une taille d'échantillon d'au moins 800 répondants par niveau scolaire s'avérait nécessaire pour obtenir les précisions souhaitées. L'échantillon visait la collaboration de 45 écoles. Cet objectif a été atteint. Le nombre de groupes à enquêter (105) a aussi été respecté. Au total, 2 767 élèves ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 94,5 %.

La collecte des données s'est déroulée à la fin de l'automne 1998. Elle a été confiée à la maison de sondage CROP Inc. Le bloc de cours de Formation personnelle et sociale (FPS), Morale ou Religion a été identifié pour la tenue de l'enquête puisqu'il s'agit de cours où les élèves ne sont pas regroupés en fonction de leur performance académique.

1.4 ANALYSES

Les résultats se présentent en deux volets. Le premier estime l'ampleur des comportements et problèmes traités dans l'enquête et décrit leur variation selon le niveau scolaire et le sexe. Le second aborde la notion des facteurs de protection et des facteurs de risque et cherche à identifier, pour un certain nombre de comportements spécifiques, les facteurs qui en constituent les meilleurs prédicteurs.

Le volet descriptif est basé sur l'utilisation de données pondérées et post-stratifiées. Les variations selon le niveau scolaire et le sexe sont détectées à l'aide du test du Chi carré, ajusté

pour tenir compte de l'effet de plan moyen obtenu pour cette enquête. Le seuil de signification retenu pour déclarer une variation significative dépend de la nature de l'échantillon considéré. Lorsque le test porte sur l'ensemble de l'échantillon, le seuil de signification du test est fixé à $p \leq 0,001$. S'il s'agit plutôt d'un sous-échantillon basé sur le sexe, le seuil correspond à $p \leq 0,01$; il est de $p \leq 0,05$ quand le sous-échantillon est basé sur le niveau scolaire.

Le volet traitant des facteurs de risque et de protection utilise une technique d'analyse multivariée. Pour évaluer les liens entre un comportement « à risque » et plusieurs facteurs, il est essentiel en effet de ne pas limiter l'analyse à l'examen de chacun des facteurs, pris un à un, puisque ces derniers sont très souvent interreliés. Une analyse permettant de jauger le lien qu'entretient chaque facteur en contrôlant toutes les autres variables est plus appropriée. Compte tenu de la nature des variables impliquées dans l'analyse, la méthode de régression logistique fut retenue comme technique d'analyse multivariée.

De façon succincte, on peut dire que cette analyse modélise les « chances » d'avoir un comportement à risque en fonction du degré de présence de chacun des facteurs examinés (prédicteurs). Dans la stratégie d'analyse préconisée, l'équation de régression tient uniquement compte des effets additifs des prédicteurs et non de leur effet interactif et ce, dans le but de simplifier l'interprétation des résultats.

Quant aux variables prédictives, on en retrouve au total une trentaine, regroupées à l'intérieur de trois grandes familles : les caractéristiques sociodémographiques, les facteurs de risque et les facteurs de protection. Le nombre et la nature des variables prédictives considérées varient quelque peu en fonction du comportement examiné.

Pour chacun des comportements étudiés, trois vagues successives d'analyse ont été effectuées, chacune faisant appel à une stratégie en cascade (stepwise). La première vague vise à établir la liste des prédicteurs associés individuellement à la présence d'un comportement à risque. La seconde vague d'analyse vise à identifier les meilleurs prédicteurs à l'intérieur de chacune des trois familles de variables indépendantes considérées. En dernier lieu, une analyse globale est effectuée sur l'ensemble des variables significatives identifiées à l'étape précédente. Ceci permet de dégager les effets exclusifs et ajustés de chacun des candidats considérés et de dégager un modèle prédictif plus global. Les résultats présentés dans ce rapport identifient les facteurs retenus à la première phase d'analyse (facteurs associés) et à la dernière (facteurs qui se démarquent).

Afin de compenser pour une possible surpuissance due au grand effectif d'étudiants, nous avons considéré un seuil sévère de signification de 0,001 lorsque tous les étudiants sont impliqués dans les analyses, et un seuil de 0,01 lorsque l'analyse s'applique à un genre donné (garçon, fille).

Les techniques d'analyses multivariées n'ont pas été corrigées pour tenir compte de l'effet du plan de sondage de cette enquête. Les résultats s'appliquent donc uniquement aux répondants de l'enquête et ne peuvent, du point de vue statistique, être inférés à l'ensemble de la population visée. Ils n'en présentent pas moins un intérêt certain pour alimenter la réflexion quant aux pistes d'intervention.

2. L'ALCOOL ET LES DROGUES¹

La consommation d'alcool et de drogues illicites chez les jeunes est une problématique prioritaire en santé publique. D'une part, le Québec a identifié comme l'un de ses objectifs de santé et de bien-être pour l'an 2002, de diminuer de 15 % la consommation d'alcool dans la population générale et d'augmenter la proportion de personnes qui n'auront jamais consommé de drogues illégales (MSSS, 1992). Comme l'adolescence est souvent la période où les jeunes s'initient à ces substances, il s'agit d'un moment propice pour les interventions de santé publique.

D'autre part, on sait que certains comportements à risque chez les jeunes sont associés à la consommation de psychotropes, par exemple : la conduite automobile avec facultés affaiblies, les relations sexuelles non protégées et les manifestations d'agressivité. Enfin, il est généralement admis que la consommation précoce d'alcool ou de drogue est souvent un indicateur de la sévérité, de l'intensité et de la durée d'une consommation future (Vitaro et al., 2000).

La présente enquête a le mérite de fournir des données spécifiques à la Montérégie sur ces problématiques. Celles-ci serviront aussi de repères pour vérifier, éventuellement, si la situation des générations plus jeunes témoignera des efforts investis depuis plusieurs années en matière de prévention.

2.1 RÉSULTATS

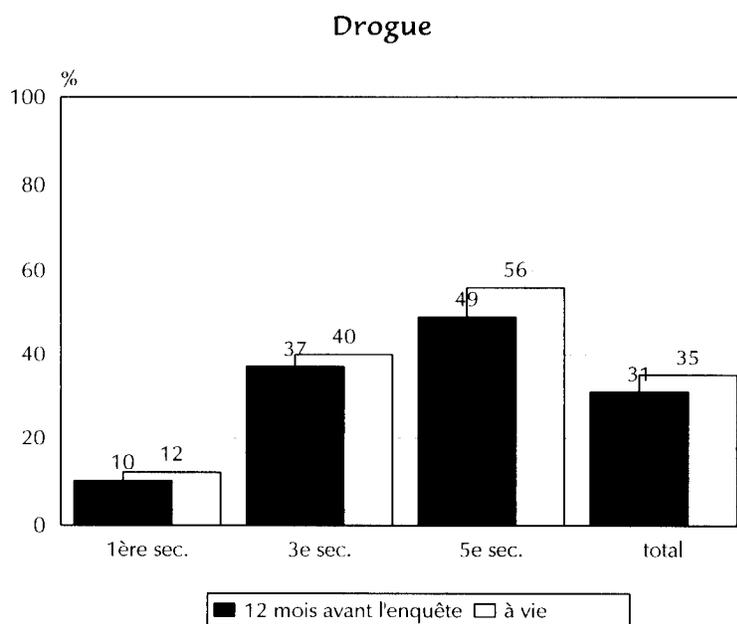
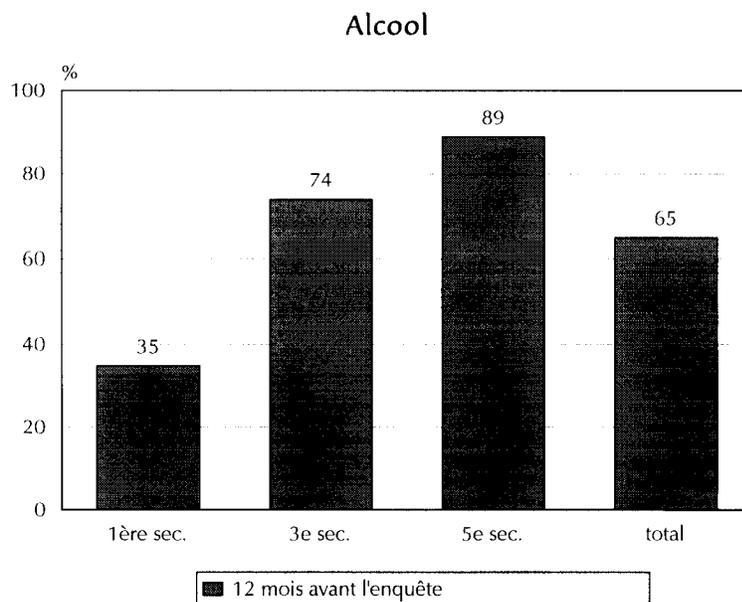
Certains en prennent très jeunes

Parmi les élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire, près de deux jeunes sur trois rapportent avoir consommé de l'alcool au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, alors qu'environ un jeune sur trois rapporte avoir consommé de la drogue au moins une fois pendant la même période (figure 2.1).

Qu'il s'agisse de drogue ou d'alcool, la consommation de ces produits est un phénomène qui augmente avec le niveau scolaire. Si la proportion de buveurs fait plus que doubler entre la 1^{ère} et la 5^e secondaire, passant de 35 % à 89 %, la proportion de jeunes ayant consommé de la drogue au cours de l'année précédant l'enquête ou au cours de leur vie, est au moins quatre fois plus importante en 5^e qu'en 1^{ère} secondaire. On note également qu'à chacun des niveaux scolaires, les consommateurs d'alcool sont plus nombreux que les consommateurs de drogue.

¹ AVEC LA COLLABORATION DE YOLAINE NOËL, DSPPÉ.

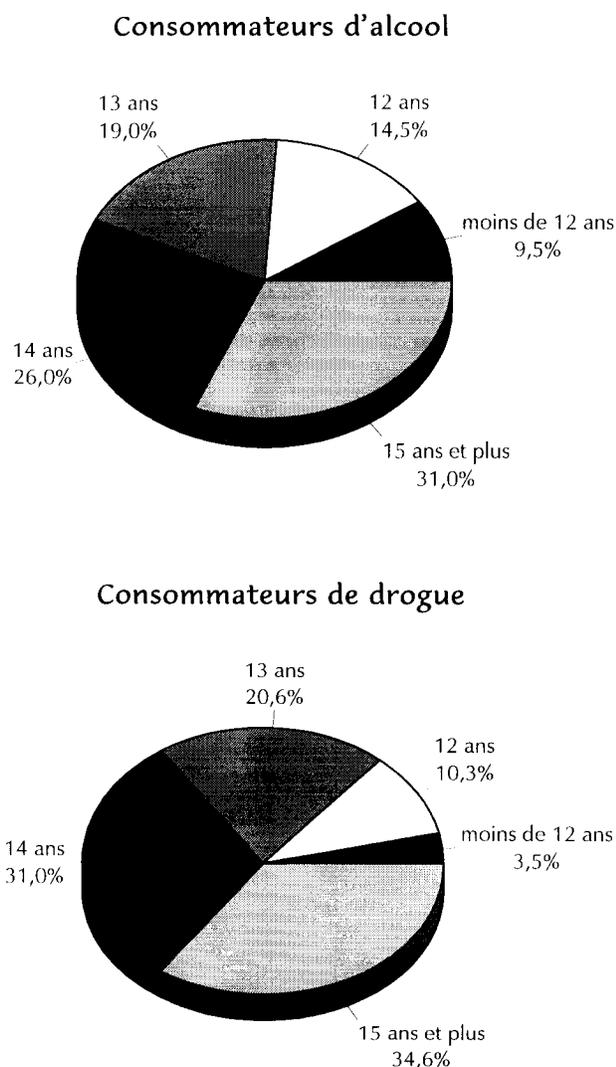
FIGURE 2.1
Élèves ayant consommé de l'alcool ou de la drogue,
selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998



En se basant sur l'expérience des élèves de 5^e secondaire, on s'aperçoit que l'initiation à la consommation de ces substances commence très tôt. En effet, 10 % de ceux qui ont déjà consommé de l'alcool déclarent avoir pris leur première consommation avant l'âge de 12 ans. Quant à ceux qui ont déjà fait l'expérience de la drogue, environ 3 % l'ont fait avant cet âge.

En fait, la proportion de nouveaux consommateurs a tendance à augmenter avec l'âge (figure 2.2). Les élèves de 5^e secondaire avaient en moyenne 13,5 ans au moment de leur première consommation d'alcool et 14 ans lorsqu'ils ont fait usage de drogue pour la première fois.

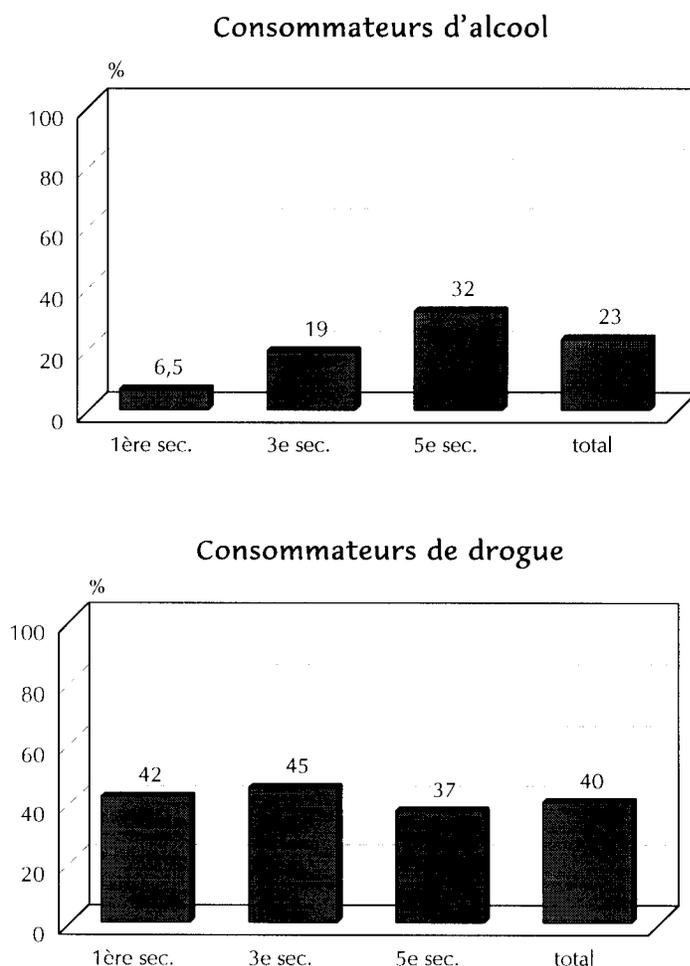
FIGURE 2.2
Âge d'initiation à l'alcool ou à la drogue
Élèves de 5^e secondaire ayant déjà consommé, Montérégie, 1998



Certains consomment régulièrement

La consommation régulière d'alcool ou de drogue est définie dans cette enquête par le fait d'avoir consommé « plus souvent qu'à chaque mois » au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Selon ce critère, 23 % des buveurs et 40 % des jeunes qui prennent de la drogue le font régulièrement (figure 2.3). À l'instar de ce que l'on observe chez ceux qui déclarent avoir consommé de l'alcool, la proportion de buveurs « réguliers » augmente avec le niveau scolaire. En 1^{ère} secondaire, moins d'un buveur sur 10 consomme plus souvent qu'à chaque mois; en 5^e secondaire, environ trois buveurs sur 10 ont le même comportement. Pour la consommation de drogues illicites, les écarts entre les niveaux scolaires ne se révèlent pas significatifs.

FIGURE 2.3
Consommateurs² d'alcool ou de drogue ayant une consommation régulière,
selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998



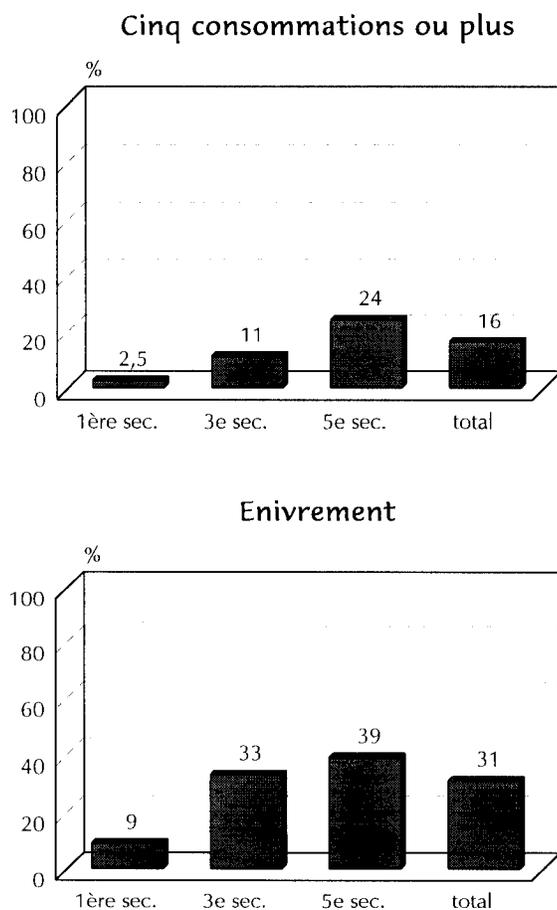
² Le lecteur notera que ces proportions portent sur les consommateurs de la substance concernée et non sur l'ensemble des élèves du niveau scolaire.

L'alcool, parfois avec excès

La consommation excessive d'alcool a été mesurée sous deux aspects, soit : le fait de prendre habituellement cinq consommations ou plus par occasion et l'habitude de se saouler souvent ou à toutes les fois que l'on consomme (figure 2.4). Si ces comportements se retrouvent peu en 1^{ère} secondaire, ils se manifestent davantage en 3^e et 5^e secondaire. Ainsi, une consommation habituelle de cinq verres ou plus est un comportement adopté par 11 % des buveurs de 3^e secondaire et par 24 % de ceux de 5^e secondaire.

Le fait de se saouler souvent ou à toutes les fois qu'ils consomment est plus fréquent encore, puisqu'en 3^e et 5^e secondaire, respectivement 33 % et 39 % des buveurs déclarent une telle habitude. Le comportement d'enivrement est plus répandu que celui de la consommation d'une grande quantité d'alcool. L'étude suggère ainsi que les jeunes atteignent l'état d'ivresse sans nécessairement boire beaucoup.

FIGURE 2.4
Buveurs³ ayant une consommation excessive d'alcool,
selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998



³ Le lecteur notera que ces proportions portent sur les buveurs seulement et non sur l'ensemble des élèves de niveau scolaire.

Les drogues illicites : la mari en tête de liste

Presque tous les élèves rapportant avoir consommé de la drogue au cours de leur vie ont pris de la marijuana ou l'un de ses dérivés (98 %). Dans une proportion de 44 %, ces jeunes ont aussi déjà consommé un autre type de produit au cours de leur vie.

L'enquête indique, par ailleurs, que moins d'un consommateur (à vie) sur 10 a déjà inhalé de la colle ou des solvants. Environ un consommateur sur cinq déclare avoir déjà utilisé des tranquillisants ou des stimulants pour ressentir un effet semblable à celui de la drogue. L'usage d'autres types de drogue, notamment des hallucinogènes ou plus rarement des produits à base de cocaïne, est mentionné par quelque 37 % des jeunes consommant ou ayant déjà consommé de la drogue.

Les filles et les garçons : une manière différente de consommer

Les filles sont proportionnellement aussi nombreuses que les garçons à avoir consommé de l'alcool ou des drogues au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Ce résultat est le même pour chacun des niveaux scolaires. Elles s'initient à la drogue au même âge que les garçons, mais un peu plus tard qu'eux à la consommation d'alcool.

Leur manière de consommer est toutefois fort différente. Les filles qui consomment le font moins fréquemment que les garçons, tant pour l'alcool (19 % c. 26 %) que pour les drogues illicites (31 % c. 48 %). Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'eux à prendre régulièrement de grandes quantités d'alcool (10 % c. 20 %) et à adopter fréquemment un comportement d'enivrement (25 % c. 37 %).

Pourquoi les jeunes consomment-ils?

En général, ce sont les motifs associés au plaisir qui sont le plus souvent mentionnés par les jeunes. Ainsi, la majorité des jeunes consomment le plus souvent pour fêter un événement spécial (88 % alcool, 81 % drogue) ou pour rencontrer des amis et s'amuser (68 % alcool, 83 % drogue). Cependant, certains jeunes consomment plutôt quand ils sont confrontés à une situation personnelle ou sociale difficile. C'est le cas, par exemple, lorsqu'ils consomment pour oublier leurs problèmes, pour surmonter leur gêne, lorsque les autres insistent, lorsqu'ils sont stressés, etc. La proportion de jeunes qui consomment ainsi pour surmonter une difficulté est estimée à 60 % pour la consommation de drogue et à 40 % pour la consommation d'alcool.

2.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

Outre l'âge et le sexe, plusieurs conditions présentes dans l'univers psychologique, familial et social du jeune sont reconnues comme pouvant être associées à la consommation régulière d'alcool ou de drogue (Cloutier, 1996). L'enquête a donc ciblé quelques-uns des facteurs de risque et de protection reconnus comme influents (tableau 2.1). L'objectif est de cerner leur importance dans l'adoption ou le maintien des deux comportements étudiés.

TABLEAU 2.1
 Consommation fréquente d'alcool ou de drogue : quelques prédicteurs

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	CONSOMMER DE L'ALCOOL PLUS SOUVENT QU'À CHAQUE MOIS		CONSOMMER DE LA DROGUE PRESQUE À CHAQUE SEMAINE	
	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES				
Sexe	✓	✓	✓	✓
Niveau scolaire	✓	✓	✓	

FACTEURS DE PROTECTION				
Bonne estime de soi				
Soutien affectif élevé de la mère	✓		✓	
Soutien affectif élevé du père	✓		✓	
Soutien des amis				
Soutien de la famille	✓		✓	
Soutien de personnes hors famille				
Satisfaction par rapport à son image corporelle			*	
Bonne ou excellente santé perçue			✓	

FACTEURS DE RISQUE				
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école				
Famille monoparentale				
Parents qui ne travaillent pas				
Sensibilité à l'influence des amis				
Attitude abusive de contrôle chez la mère	✓		✓	
Attitude abusive de contrôle chez le père			✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓		✓	
Avoir des amis qui :				
☑ fument	✓		✓	✓
☑ consomment de l'alcool	✓	✓	✓	
☑ consomment de la drogue	✓	✓	✓	✓
Consommer pour surmonter une difficulté	✓	✓	✓	✓

✓ : Facteur identifié par l'analyse de régression logistique.

* : Ici, ce facteur ne semble pas jouer son rôle de protection, puisque la probabilité que ce comportement se manifeste augmente lorsque le jeune est satisfait de son image corporelle.

Cette analyse permet de détecter, dans un premier temps, les facteurs associés aux comportements, lorsque pris un à un. Elle a surtout la particularité de préciser lesquels se démarquent le plus quand ils sont tous pris en compte. Parmi les facteurs étudiés, le premier niveau d'analyse indique que, outre le sexe et le niveau scolaire, un certain nombre de facteurs de protection et de facteurs de risque étudiés se révèlent associés tantôt à la consommation d'alcool, tantôt à la consommation de drogue (tableau 2.1).

En bout de piste cependant, ce sont les facteurs sociodémographiques et certains facteurs de risque qui se démarquent comme étant les meilleurs prédicteurs de ces comportements. Ainsi, les jeunes les plus à risque d'avoir une consommation fréquente d'alcool sont les garçons, les élèves plus âgés, ceux dont les amis consomment de l'alcool ou de la drogue et les jeunes qui consomment pour des motifs à connotation plutôt négative. De façon analogue, les jeunes les plus à risque pour la consommation de drogues illicites sur une base hebdomadaire sont les garçons, les élèves fréquentant des amis consommateurs de tabac ou de drogue ou ceux qui consomment parce qu'ils se sentent dans une situation personnelle ou sociale difficile.

2.3 COMMENTAIRES

La consommation régulière ou occasionnelle d'alcool est déjà une réalité chez le tiers des jeunes de 1^{er} secondaire et chez la majorité des élèves de 3^e et 5^e secondaire en Montérégie. Ceci illustre bien à quel point la consommation d'alcool est un phénomène banalisé au plan social. Qui plus est, la consommation excessive est un comportement qui caractérise au moins un buveur sur quatre en secondaire. Ces résultats sont plutôt troublants, surtout quand on sait avec quelle facilité les jeunes peuvent se procurer de l'alcool (Quesnel et al., 2001).

L'usage de drogues illicites est certes moins répandu que celui de l'alcool. On notera toutefois que la consommation régulière de drogue touche une proportion importante de consommateurs dès le début du secondaire. Chez les buveurs, le phénomène n'est pas le même, la proportion de consommateurs réguliers progressant avec le niveau scolaire.

Dans l'ensemble, ce profil de consommation chez les jeunes de la Montérégie ressemble à peu de chose près à ce que l'on retrouve dans un certain nombre d'études faites au Québec auprès des jeunes en milieu scolaire.

2.4 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ Ces résultats illustrent bien le fait que l'entrée au secondaire constitue un moment charnière dans le processus d'expérimentation de l'alcool et des drogues. L'accent mis sur la réalisation d'activités préventives auprès des jeunes dès la fin du primaire et au début du secondaire trouve ici toute sa justification.
- ☑ La consommation d'alcool est un phénomène beaucoup plus répandu que la consommation de drogue. Cependant, les programmes de prévention destinés aux jeunes insistent davantage sur la consommation de drogue. Pourtant, même si la consommation de la majorité des buveurs est plutôt faible, il n'en demeure pas

moins que la consommation excessive d'alcool est une réalité chez un trop grand nombre.

Il faudrait éventuellement réviser l'importance relative de chacune de ces problématiques comme objets des programmes de prévention. Il faut faire comprendre aux jeunes que l'alcool est un psychotrope au même titre que les drogues et que le fait d'en consommer comporte des risques similaires. De telles actions de sensibilisation auprès des jeunes seraient d'ailleurs renforcées par les interventions de santé publique déjà en place, visant la réduction de l'accessibilité à l'alcool pour les mineurs.

- ☑ La présence dans l'environnement d'amis qui consomment une ou des substances psychoactives (tabac, alcool ou drogues) et les motifs négatifs de consommation se sont révélés des facteurs de risque importants parmi ceux qui ont été étudiés. Ils se démarquent même davantage que les facteurs de protection. Ceci renforce l'importance de la stratégie d'intervention favorisant le développement des habiletés personnelles de l'élève pour qu'il sache affirmer ses choix, développer des habiletés de communication et résister aux influences négatives de son environnement.

3. L'USAGE DE LA CIGARETTE

En 1997, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a retenu la problématique du tabagisme comme l'une de ses priorités d'action en santé publique (MSSS, 1997). L'objectif est que d'ici l'an 2002, la proportion de jeunes du secondaire consommant régulièrement ou occasionnellement la cigarette baisse à 13 % chez les garçons et à 20 % chez les filles.

Il faut agir auprès des jeunes pour prévenir d'importants problèmes de santé qui menacent la vie à l'âge adulte. L'usage du tabac entraîne, en effet, des problèmes importants de santé, notamment des cancers, des maladies cardio-vasculaires et des maladies respiratoires comme l'asthme et l'emphysème. De plus, l'habitude de fumer s'acquiert à un jeune âge. Au Québec, en 1998, la majorité (84 %) des fumeurs réguliers déclaraient avoir commencé à fumer la cigarette tous les jours avant l'âge de 20 ans (Bernier et al., 2000). On sait également qu'environ la moitié des gens qui en font l'essai, en prennent l'habitude normalement avant l'âge de la maturité (Ferrence, 2000).

Selon l'Institut de la statistique du Québec, un jeune sur trois était fumeur chez les 15-19 ans en 1998. La proportion était similaire en 1992-1993 et en 1987 (Bernier et al., 2000). Le tabagisme n'est donc pas à la hausse chez les jeunes québécois de cet âge. Il semble, par contre, difficile de faire fléchir ces taux. C'est là un des défis qui se pose à la santé publique.

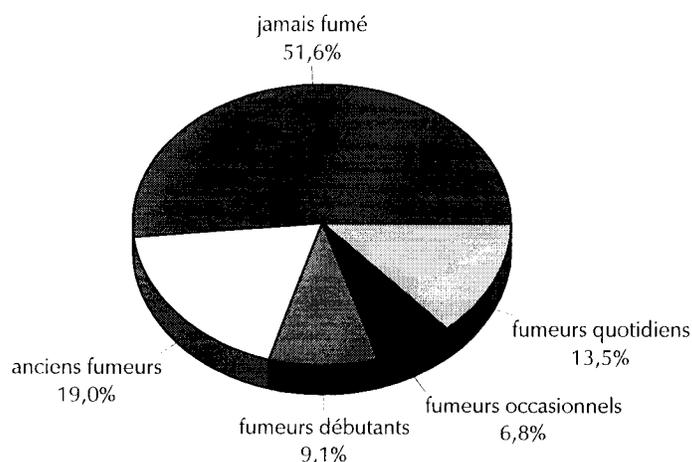
3.1 RÉSULTATS

La majorité des jeunes ne fument pas

La majorité (71 %) des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire de la Montérégie sont non-fumeurs (figure 3.1). On retrouve principalement dans ce groupe des jeunes qui n'ont jamais fumé la cigarette (52 %). Il y a aussi les élèves qui ont déjà fumé mais ne l'ont pas fait au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (19 %).

Environ trois élèves sur 10 (29 %) déclarent, par ailleurs, avoir fumé au cours de cette période de 30 jours. Ce groupe est composé de fumeurs débutants (9 %), occasionnels (7 %) ou quotidiens (13 %). Les fumeurs débutants se distinguent des fumeurs quotidiens et occasionnels du fait qu'ils ont consommé moins de 100 cigarettes au cours de leur vie.

FIGURE 3.1
Usage de la cigarette au cours du mois ayant précédé l'enquête
Montérégie, 1998

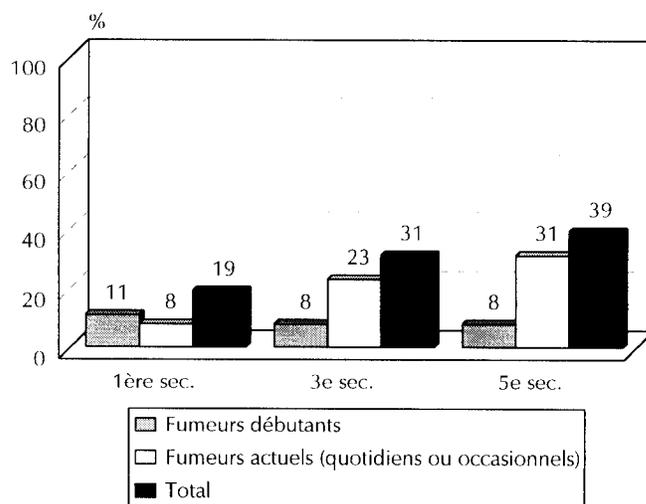


Un essor au début du secondaire

La proportion de fumeurs augmente selon le niveau scolaire (figure 3.2). Si on exclut les fumeurs débutants, la proportion de fumeurs, occasionnels et quotidiens réunis, triple entre la 1^{ère} et la 3^e secondaire (8 % c. 23 %) et augmente encore en 5^e secondaire pour se situer à 31 %.

Les fumeurs de 1^{ère} secondaire sont majoritairement des fumeurs débutants (58 %). En 3^e et 5^e secondaire, ce sont plutôt respectivement 26 % et 20 % des fumeurs qui se trouvent à ce stade.

FIGURE 3.2
Élèves fumeurs selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998



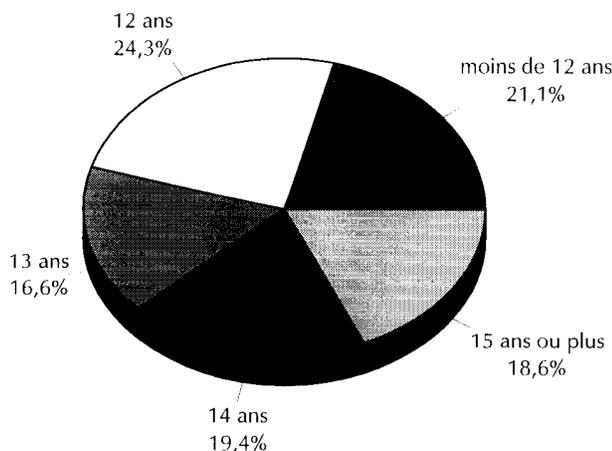
Le tiers des fumeurs quotidiens consomment plus de 10 cigarettes par jour

Au cours du mois précédant l'enquête, 41 % des fumeurs quotidiens rapportent avoir consommé de six à 10 cigarettes par jour et 32 % en ont fumé davantage. La consommation est moindre chez les fumeurs occasionnels et débutants. En effet, la quasi-totalité (99 %) des fumeurs débutants et 84 % des fumeurs occasionnels déclarent fumer cinq cigarettes ou moins les jours où ils en consomment.

L'âge d'initiation à la cigarette

L'initiation à la cigarette se fait à un jeune âge, si on en juge par l'expérience des élèves qui finissent leur secondaire. En 5^e secondaire, environ trois élèves sur cinq (63 %) ont déjà fumé une cigarette au complet au cours de leur vie. Les élèves avaient en moyenne 12,8 ans la première fois qu'ils ont fait cette expérience. Pour 21 % d'entre eux, cette première expérience a eu lieu avant l'âge de 12 ans, sans doute avant l'entrée au secondaire. Le début du secondaire apparaît aussi une période importante d'initiation, puisque 41 % des jeunes ont fumé leur première cigarette à 12 ou 13 ans (figure 3.3). On ne décèle pas de différence entre les filles et les garçons à cet égard.

FIGURE 3.3
Âge d'initiation à la cigarette
Élèves de 5^e secondaire ayant déjà fumé, Montérégie, 1998



Les filles et les garçons : différences et similitudes

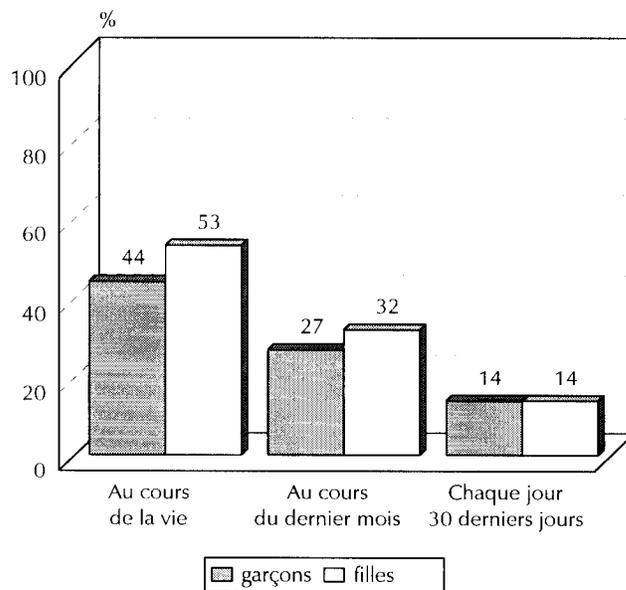
Il est en général connu que l'usage de la cigarette est plus répandu chez les filles que chez les garçons. Cela est vrai aussi en Montérégie mais quelques nuances doivent être apportées. Tous niveaux scolaires confondus, la présente enquête indique, en effet, que les filles sont davantage portées que les garçons à faire l'expérience du tabagisme, c'est-à-dire à avoir déjà fumé une cigarette au complet (53 % c. 44 %).

Au cours du mois ayant précédé l'enquête, la proportion totale des fumeurs a aussi tendance à être plus élevée chez les filles que chez les garçons (32 % c. 27 %). Cependant, l'usage quotidien de la cigarette s'avère aussi répandu chez les élèves des deux sexes (14 %) (figure 3.4).

Ces distinctions apparaissent à chacun des niveaux scolaires, mais les écarts sont rarement significatifs. Le seul écart notable se retrouve en 5^e secondaire où la proportion de jeunes ayant déjà fumé une cigarette au complet est plus élevée chez les filles (70 %) que chez les garçons (57 %).

Les jours où elles fument, les filles ont tendance à consommer quotidiennement une moins grande quantité de cigarettes que les garçons. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à fumer moins de six cigarettes par jour (68 % c. 62 %) et moins nombreuses à en fumer 11 ou plus (11 % c. 19 %).

FIGURE 3.4
Usage de la cigarette selon le sexe
Montérégie, 1998



Arrêter de fumer : les jeunes y pensent

Plus de 60 % de tous les jeunes qui fumaient au moment de l'enquête déclarent avoir pensé à arrêter au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. La majorité de ceux-ci ont effectivement essayé (77 %), certains même à plusieurs reprises (40 %, trois fois ou plus).

Mentionnons, par ailleurs, que 38 % des jeunes qui ont fumé au cours de leur vie avaient abandonné cette pratique au moment de l'enquête.

3.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

Outre l'âge et le sexe, plusieurs conditions présentes dans l'univers psychologique, familial et social du jeune sont liées à l'usage du tabac (Cloutier, 1996). L'enquête a donc vérifié, parmi quelques 20 facteurs de risque ou de protection reconnus par la littérature, lesquels se révèlent les plus étroitement associés au fait d'avoir fumé au cours du mois précédant l'enquête (tableau 3.1).

Lorsque l'on considère les éléments un à un, cinq facteurs de protection se montrent associés à une plus faible probabilité de tabagisme, alors que six facteurs de risque sont en lien avec une probabilité plus élevée. Le niveau scolaire est aussi associé au fait d'être fumeur.

Un nombre restreint de facteurs se démarquent toutefois de l'ensemble de ces facteurs. Le cercle d'amis joue, entre autres, un rôle prépondérant. Les jeunes dont les amis fument ou consomment de la drogue sont plus à risque de fumer que les jeunes dont aucun ami n'a de telles habitudes. Par exemple, dans le cas où « la plupart » de ses amis fument, le jeune est six fois plus à risque; lorsque « tous » ses amis fument, ce risque est multiplié par 35. Parmi les facteurs de protection, la perception d'un bon état de santé est étroitement associée au fait d'être non-fumeur. Chez les garçons, la présence d'affection paternelle serait également de nature à réduire légèrement les risques de tabagisme.

3.3 COMMENTAIRES

En Montérégie, la proportion d'élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire qui fumaient régulièrement ou occasionnellement en 1998 est estimée à 19 % chez les garçons et 22 % chez les filles. Au Québec, pour l'ensemble des élèves du secondaire, ces proportions se situent à 17 % et 23 % (Loiselle, 1999). Il y a peu d'écart entre la Montérégie et le Québec. Des gains demeurent cependant nécessaires dans les deux cas pour atteindre les objectifs fixés pour l'an 2002.

On a parfois tendance à porter une attention particulière au fait que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à faire usage de la cigarette. Il faut toutefois souligner qu'au début de l'âge adulte, par exemple entre 20 et 24 ans, les garçons fument en plus grande proportion que les filles (Bernier et al., 2000). Ces dernières sont peut-être simplement plus précoces que les garçons et commencent plus souvent qu'eux à fumer à l'adolescence.

TABLEAU 3.1
Usage de la cigarette : quelques prédicteurs

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES		
Sexe		
Niveau scolaire	✓	

FACTEURS DE PROTECTION		
Bonne estime de soi	✓	
Soutien affectif élevé de la mère	✓	
Soutien affectif élevé du père	✓	G
Soutien des amis		
Soutien de la famille	✓	
Soutien de personnes hors famille	*	
Satisfaction par rapport à son image corporelle		
Bonne ou excellente santé perçue	✓	✓

FACTEURS DE RISQUE		
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école		
Famille monoparentale		
Parents qui ne travaillent pas		
Sensibilité à l'influence des amis		
Attitude abusive de contrôle chez la mère	✓	
Attitude abusive de contrôle chez le père	✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	
Avoir des amis qui :		
<input checked="" type="checkbox"/> fument	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/> consomment de l'alcool	✓	
<input checked="" type="checkbox"/> consomment de la drogue	✓	✓

✓ : Facteur identifié par l'analyse de régression logistique.

G : Significatif à $p < 0,01$ uniquement chez les garçons.

* : Agit plutôt comme facteur de risque ici.

Il est aussi probable que le taux de tabagisme chez les garçons, surtout en 5^e secondaire, sous-estime la réalité des jeunes de cet âge en raison du décrochage scolaire. Ce phénomène est plus fréquent chez les garçons que chez les filles et le tabagisme, plus répandu chez les décrocheurs que les non-décrocheurs (Bernier et al., 2000). L'écart entre les filles et les garçons pourrait ne pas être étranger à cette situation.

Le cercle d'amis est un facteur étroitement lié à la probabilité qu'un jeune fume. Il est cependant difficile de déterminer si les jeunes adoptent ce comportement sous l'influence de leurs amis ou pour se conformer à la norme du groupe, ou si c'est par affinité que ces jeunes se regroupent. Il faudrait documenter cette question pour mieux orienter nos interventions.

3.4 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ Une très grande proportion de fumeurs prennent leur première cigarette avant d'entrer au secondaire ou au début du secondaire. Des stratégies de prévention du tabagisme à de telles étapes charnières sont donc appropriées. L'enjeu demeure toutefois de mettre en place des stratégies et programmes pouvant contribuer efficacement à la réduction du tabagisme chez les jeunes. Jusqu'à maintenant, les actions menées en ce domaine semblent avoir eu une efficacité limitée et les instances de santé publique souhaitent améliorer la situation. Des projets pilotes sont actuellement évalués en Montérégie et contribueront à identifier les interventions les plus prometteuses. L'Institut national de santé publique du Québec émettra également sous peu un avis sur la question.
- ☑ Étant donné qu'à la fin du secondaire, plus de 60 % des jeunes ont expérimenté la cigarette, il faut mettre de l'avant des mesures qui n'encouragent pas la poursuite de l'expérimentation, afin d'éviter la dépendance. De telles mesures pourraient être la promotion d'écoles sans fumée, non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur, dans les cours d'écoles par exemple. Il serait aussi souhaitable de sensibiliser les parents aux bienfaits d'offrir à leur jeune un milieu de vie sans fumée.
- ☑ De nombreux jeunes fumeurs désirent arrêter de fumer et certains réussissent. Nous devons chercher à mieux comprendre comment ces jeunes parviennent à le faire afin d'être en mesure de développer des interventions efficaces de cessation. Des projets pilotes doivent être mis de l'avant pour identifier des programmes efficaces de cessation, puisque la littérature ne s'entend pas encore sur les lignes directrices à adopter.
- ☑ Le cercle d'amis se démarque parmi les facteurs associés au tabagisme. D'autres résultats de cette enquête indiquent que cet élément est aussi lié de façon importante à la consommation régulière d'alcool et de drogue. Des interventions tenant compte de ce facteur de risque devraient donc viser le problème global de la consommation de psychotropes. L'arrimage des programmes de prévention de l'usage du tabac, des drogues et de l'alcool doit s'inscrire dans une continuité.

4. LES COMPORTEMENTS À L'ÉGARD DU POIDS⁵

Les comportements visant l'amaigrissement ou le contrôle du poids sont une réalité trop présente dans le quotidien des adolescentes et des adolescents. Dans le tumulte des transformations physiques et psychologiques qui caractérisent l'adolescence, on pourrait croire que le désir d'avoir un corps « parfait » n'est fait que d'intentions. Or, les jeunes sont nombreux à adopter des comportements visant la perte ou le contrôle du poids. Pour y arriver, tous les moyens sont bons : sauts de repas, jeûne, entraînement excessif, tabagisme, etc.

L'apprentissage de saines habitudes alimentaires, à cette étape cruciale de la vie où les jeunes doivent se prendre en main, est pourtant bien reconnu comme une des clés de la santé, d'autant plus que les comportements de restriction adoptés à l'adolescence, surtout chez les filles, peuvent persister plus tard. Ces restrictions peuvent avoir entre autres pour conséquences : des problèmes de malnutrition (manque d'énergie, retard de croissance ou de puberté), des problèmes de santé mentale (anorexie et boulimie) et aussi l'obésité, ce qui est tout à fait contraire au but recherché.

Cette enquête a voulu documenter la prévalence des comportements visant l'amaigrissement ainsi que les méthodes auxquelles les jeunes ont recours. Les données sont particulièrement importantes dans un contexte où, dans nos pays industrialisés, des stratégies devront être développées pour contrer l'obésité croissante mais sans exacerber un idéal de minceur qui a plus à voir avec l'esthétique qu'avec la santé.

4.1 RÉSULTATS

De l'intention à l'action

Au cours des six mois ayant précédé l'enquête, 55 % des filles et 20 % des garçons de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire ont sérieusement tenté de perdre ou de contrôler leur poids, au moins à une occasion. En examinant les stratégies utilisées par ces jeunes pour y arriver, on constate que :

- ☑ 62 % des filles et 43 % des garçons ont souvent diminué ou coupé le sucre et le gras;
- ☑ 35 % des filles et 18 % des garçons ont souvent sauté des repas;
- ☑ 28 % des filles et 45 % des garçons se sont souvent entraînés intensivement;
- ☑ 14 % des filles ont souvent jeûné toute la journée;
- ☑ 10 % des filles ont souvent commencé ou recommencé à fumer.

⁵ AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-PAULE LEBLANC, DSPPÉ.

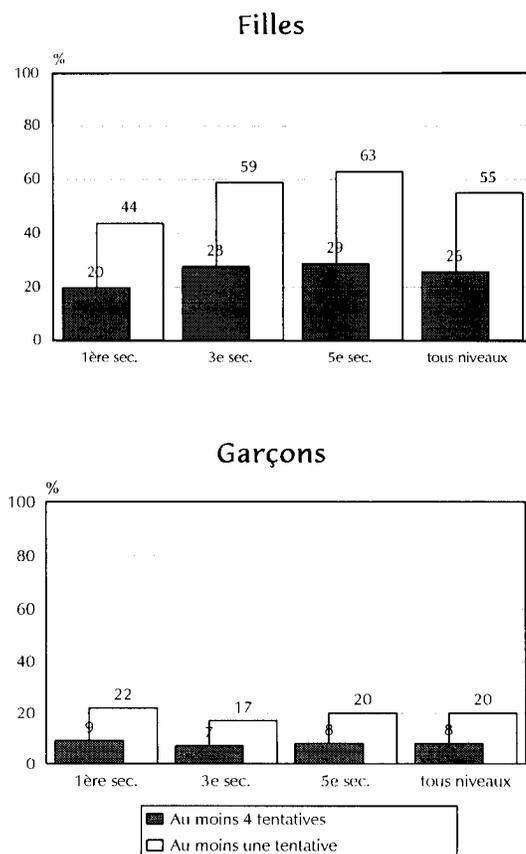
Maigrir... à répétition

Le comportement visant la perte ou le contrôle du poids est déjà présent chez 44 % des filles dès la 1^{ère} secondaire (figure 4.1). Chez les élèves plus âgées, cette proportion grimpe à six filles sur 10.

Si tous ces comportements n'étaient que des tentatives passagères, cela serait moins préoccupant. Pourtant, quel que soit le niveau scolaire, presque la moitié de ces adolescentes ont essayé au moins à quatre reprises de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois précédant l'enquête. Sur l'ensemble de la population féminine de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire, c'est donc une adolescente sur quatre qui a fait une nouvelle tentative pour perdre ou contrôler son poids presque tous les mois. Cette proportion passe de 20 % en 1^{ère} secondaire et à environ 30 % en 3^e et 5^e secondaire.

Chez les garçons, la proportion de ceux qui ont tenté de maigrir ou contrôler leur poids varie peu d'un niveau scolaire à l'autre oscillant autour de 20 %. De plus, ils ne manifestent pas le même acharnement que les filles puisqu'ils sont moins de 10 % à faire de multiples tentatives.

FIGURE 4.1
Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998

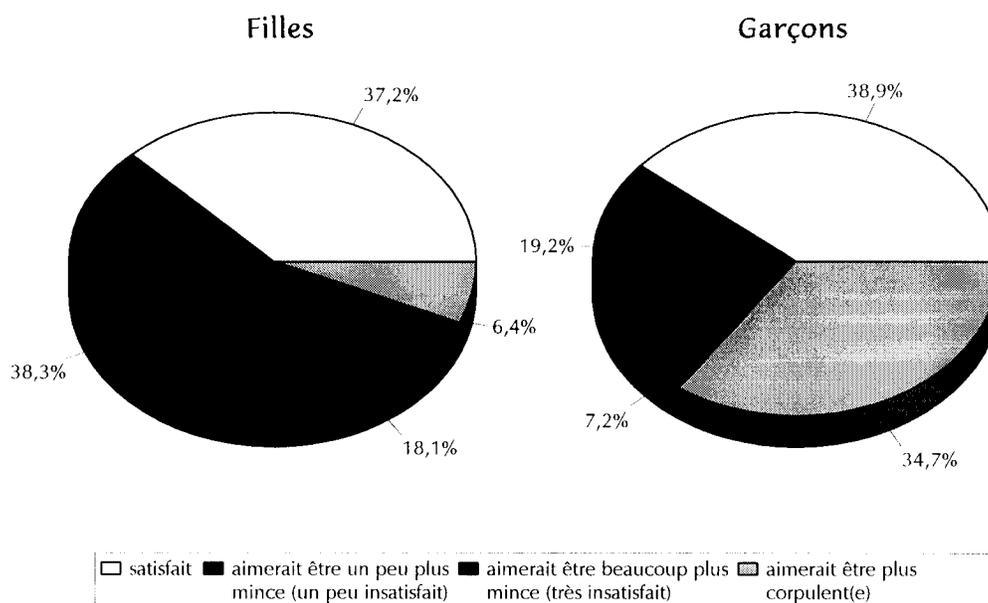


L'attrait inquiétant de la minceur

Qu'est-ce qui pousse tant d'adolescentes à adopter des comportements visant la perte ou le contrôle poids? Trop souvent, c'est l'attrait de la minceur.

L'enquête montre que l'insatisfaction à l'égard de son image corporelle est un phénomène largement répandu. En effet, parmi l'ensemble des adolescentes de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire, à peine 37 % se déclarent satisfaites de leur silhouette. Une proportion semblable de jeunes filles aimeraient être un peu plus minces (38 %) et 18 %, beaucoup plus minces (figure 4.2). Pourtant, plus de 90 % de ces élèves ne semblent pas avoir un réel problème de poids (données non présentées).

FIGURE 4.2
Élèves selon niveau de satisfaction à l'égard de l'image corporelle
par sexe, Montérégie, 1998



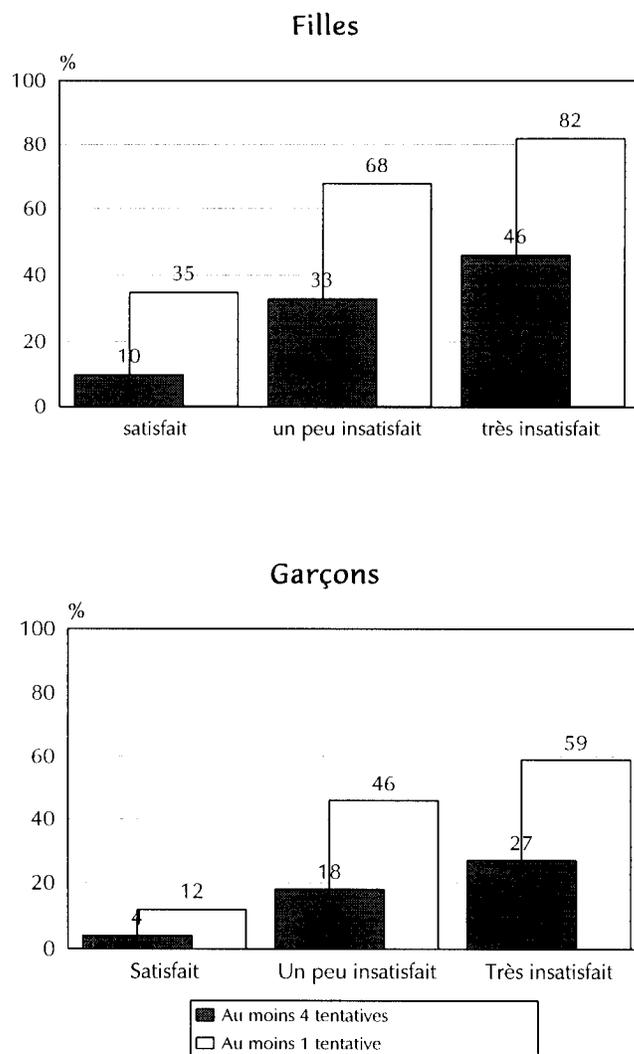
Le degré d'insatisfaction à l'égard de l'image corporelle est associé aux efforts que font les jeunes filles pour perdre ou contrôler leur poids. Même parmi celles qui se disent satisfaites de leur image corporelle, on note qu'environ une élève sur trois (35 %) a sérieusement tenté de maigrir ou de maintenir son poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Ce comportement est presque deux fois plus répandu (68 %) chez celles qui se montrent un peu insatisfaites. Chez les plus insatisfaites, la proportion augmente à 82 % (figure 4.3). Des variations similaires sont aussi décelées chez les garçons, même s'ils sont proportionnellement moins nombreux que les filles à vouloir maigrir ou contrôler leur poids.

De plus, il faut souligner que la présence de tentatives répétées pour maigrir est proportionnelle à l'insatisfaction des jeunes filles vis-à-vis de leur image corporelle. Notons, entre autres, que

près de la moitié des filles très insatisfaites de leur image corporelle ont fait au moins quatre tentatives sérieuses pour perdre ou contrôler leur poids au cours des six mois précédant l'enquête.

Même si l'attrait de la minceur est surtout une affaire de filles, près d'un garçon sur quatre aimerait tout de même être un peu (19 %) ou beaucoup (7 %) plus mince (figure 4.2). On retrouve toutefois un autre type d'insatisfaction en regard de l'image corporelle chez 35 % des garçons, ceux-ci souhaitant être plus costauds. La moitié d'entre eux ont d'ailleurs tenté sérieusement de gagner du poids au cours des six mois précédant l'enquête.

FIGURE 4.3
Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids,
selon le sexe et le niveau de satisfaction à l'égard de l'image corporelle
Montérégie, 1998



La pression sociale

Les jeunes subissent parfois des pressions de leur environnement pour se préoccuper de leur poids, que ce soit sous la forme d'un modèle à suivre, d'incitations à maigrir ou de commentaires négatifs à l'égard du poids. En l'absence de telles pressions, l'enquête estime qu'environ une fille sur deux a tenté sérieusement de maigrir ou de contrôler son poids au cours des six mois précédant l'enquête. Cependant, en présence de l'une ou l'autre de ces formes de pression (figure 4.4), la proportion de jeunes qui font de telles tentatives augmente sensiblement :

- ☑ parmi les adolescentes dont la mère, un membre de la fratrie ou une amie a déjà fait un régime, il s'en trouve plus de 60 % qui ont voulu agir sur leur poids;
- ☑ lorsque l'entourage a émis des commentaires négatifs sur le poids, la proportion de filles qui a tenté de maigrir s'élève à environ 70 % et parfois davantage;
- ☑ en présence d'incitations directes pour perdre du poids, ce sont de 80 à 90 % des filles qui adoptent de tels comportements.

Dans des proportions moindres, cette sensibilité aux pressions de l'environnement est aussi décelée chez les garçons.

4.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

Outre l'âge et le sexe, plusieurs conditions présentes dans l'univers psychologique, familial et social sont reconnues comme pouvant être associées au comportement que le jeune adopte à l'égard de son poids. En santé publique, plusieurs interventions de promotion-prévention cherchent à améliorer les habitudes de vie des jeunes en travaillant sur certaines de ces conditions. L'enquête a donc ciblé quelques-uns des facteurs de risque et de protection reconnus comme influents (tableau 4.1).

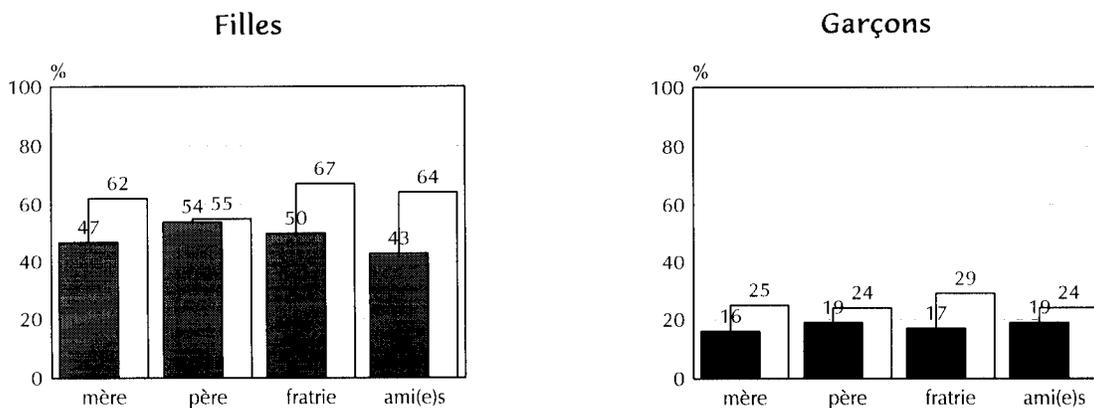
L'objectif est de cerner le lien entre ces facteurs et les nombreuses tentatives faites par les jeunes pour perdre ou contrôler leur poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Cette analyse permet d'abord d'identifier les facteurs qui, lorsque pris un à un, se révèlent associés aux tentatives répétées de maigrir. Elle a surtout la particularité de préciser ceux qui se démarquent le plus, lorsque l'ensemble des facteurs est pris en compte.

Selon cette analyse, les filles sont deux fois plus à risque que les garçons de faire de nombreuses tentatives pour maigrir ou contrôler leur poids. Il est également clair que les pressions dans l'environnement des jeunes (sous la forme de modèles qui valorisent la minceur ou de commentaires qui incitent à adopter des comportements visant la perte de poids) représentent des facteurs de risque menant à un comportement répétitif. De plus, un indice élevé de détresse psychologique augmente la propension à adopter des comportements restrictifs à l'égard du poids. Enfin, la satisfaction à l'égard de l'image corporelle se démarque comme facteur de protection et ce, tant chez les garçons que chez les filles. Une bonne estime de soi joue aussi un rôle protecteur chez les garçons.

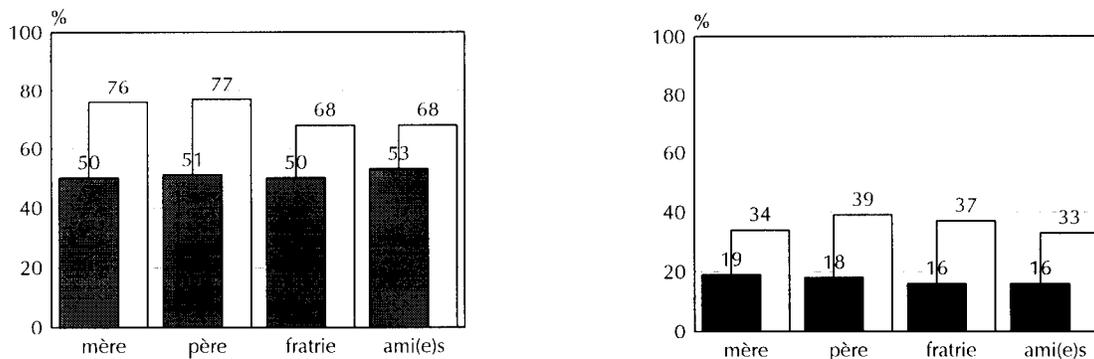
FIGURE 4.4

Élèves ayant tenté de maigrir ou de contrôler leur poids, selon le sexe et la présence de pression dans l'entourage, Montérégie, 1998

... en présence de régimes dans l'entourage



... en présence de commentaires négatifs dans l'entourage



... en présence d'incitation directe de l'entourage

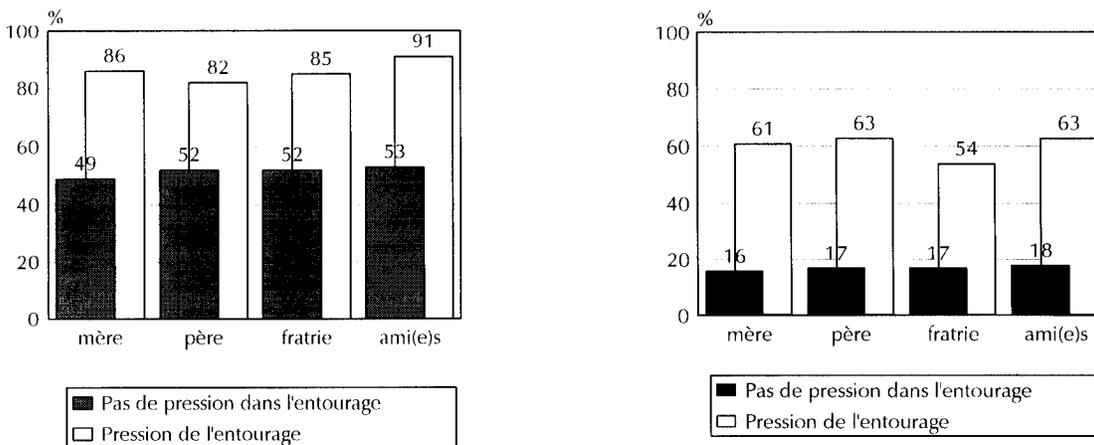


TABLEAU 4.1
Tentatives répétées pour maigrir ou contrôler son poids :
quelques prédicteurs

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES		
Sexe	✓	✓
Niveau scolaire		

FACTEURS DE PROTECTION		
Bonne estime de soi	✓	G
Soutien affectif élevé de la mère		
Soutien affectif élevé du père		
Soutien des amis	✓	
Soutien de la famille		
Soutien de personnes hors famille		
Satisfaction par rapport à son image corporelle	✓	✓
Bonne ou excellente santé perçue	✓	

FACTEURS DE RISQUE		
Sensibilité à l'influence des amis		
Attitude abusive de contrôle chez la mère		
Attitude abusive de contrôle chez le père	✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	✓
Régime dans l'entourage	✓	✓
Commentaires négatifs sur son poids	✓	
Incitations à suivre un régime	✓	✓

✓ : Facteur identifié par l'analyse de régression logistique.

G : Significatif uniquement chez les garçons ($p < 0,01$).

4.3 COMMENTAIRES

Les résultats de l'enquête illustrent jusqu'à quel point l'adoption de comportements visant la perte ou le contrôle du poids est un fait largement répandu chez les jeunes en croissance, notamment chez les filles. De plus, les moyens utilisés pour y arriver sont souvent douteux, que l'on pense aux sauts de repas, au jeûne et même au fait de couper le sucre et le gras dans un but de restriction alimentaire. Bien qu'à priori le fait de couper le sucre et le gras semble un comportement souhaitable, cela n'est pas la garantie d'une alimentation saine. Au contraire, les connaissances parfois limitées ou les croyances erronées des jeunes en matière d'alimentation amènent ceux-ci à limiter l'apport en énergie et en nutriments essentiels pour une croissance optimum.

D'autre part, le recours à l'usage du tabac chez les filles pour contrôler leur poids est évidemment une méthode déjà fortement décriée. Quant à l'entraînement intensif, il s'agit certes d'une avenue intéressante mais elle peut parfois entraîner certains effets pervers. Si la perte ou le maintien du poids est la seule incitation à la pratique de l'activité physique et si les résultats escomptés ne se concrétisent pas, les filles ne risquent-elles pas de se désintéresser de la pratique de l'activité physique sur une base régulière?

Bien que d'autres études aient documenté les comportements visant la perte ou le contrôle du poids chez les jeunes, l'intérêt de cette enquête est d'avoir analysé l'insatisfaction à l'égard de l'image corporelle comme prédicteur des comportements à risque. Or, les résultats indiquent clairement qu'il s'agit là d'un facteur important dans l'adoption de comportements visant la perte ou le contrôle du poids.

4.4 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ Il faut privilégier une nouvelle approche en matière de prévention des problèmes liés au poids. Les résultats de cette étude indiquent l'importance de la satisfaction à l'égard de l'image corporelle comme facteur de protection. En tenant compte de ce constat, des stratégies propres à la problématique devraient être mises de l'avant.

Les programmes doivent, par exemple, sensibiliser les jeunes à l'influence des facteurs sociaux et culturels sur leurs comportements, développer leurs connaissances et leur sens critique et sensibiliser les adultes de leur entourage (parents, enseignants, etc.) à leur rôle de modèle.

- ☑ Il ne suffit plus de promouvoir l'adoption de comportements sains. Plus important encore, il faut que l'environnement facilite la chose. Des efforts doivent ainsi être consentis pour la mise en place de mesures dans les milieux de vie des jeunes, qui supportent le développement et le maintien de saines habitudes alimentaires et la pratique quotidienne d'activités physiques.

5. L'ACTIVITÉ PHYSIQUE⁶

De tous les comportements favorables à la santé et au bien-être des enfants et des adolescents, l'activité physique compte parmi ceux dont la connaissance a évolué à un rythme plutôt rapide au cours des dernières années. En plus de favoriser le maintien ou l'amélioration de la condition physique des enfants et des adolescents, nous savons maintenant que la pratique régulière d'activités physiques, sous forme de sports ou d'activités physiques moins encadrées, est associée à une meilleure santé mentale (meilleur contrôle des effets du stress et de l'anxiété, réduction des symptômes de la dépression). De plus, elle a un effet positif sur plusieurs aspects de la santé physique : masse et densité osseuses, masse corporelle, profil lipidique, pression artérielle et santé cardio-vasculaire.

La promotion de la pratique de l'activité physique doit demeurer une préoccupation de la santé publique et de ses partenaires considérant, entre autres, qu'au fil des ans un plafonnement voire une diminution de la pratique de l'activité physique s'observe chez les jeunes du Québec, comme ailleurs dans le monde industrialisé. Plusieurs éléments expliqueraient cette tendance : les loisirs inactifs (jeux électroniques, cinéma-maison, ordinateur, télévision, etc.) gagnent en popularité, le temps consacré à l'éducation physique à l'école est en déclin, de moins en moins de jeunes se rendent à l'école à pied, les parents semblent peu enclins à envoyer jouer leurs enfants seuls dans les parcs, etc.

Depuis plusieurs années, Kino-Québec et les directions de santé publique font la promotion de l'activité physique chez les jeunes. Le comité scientifique de Kino-Québec a d'ailleurs émis récemment de nouvelles recommandations pour la pratique de l'activité physique chez les jeunes adolescentes et adolescents (Thibault, 2000). En traçant un portrait des jeunes actifs et inactifs, l'enquête « Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie » arrive à point nommé pour préciser où se situent les jeunes de la Montérégie au regard de ces recommandations. Elle permet, en quelque sorte, d'estimer les efforts nécessaires pour améliorer la situation, tout en servant de point de repère pour mesurer éventuellement les progrès accomplis.

5.1 RÉSULTATS

L'activité physique, surtout l'affaire des garçons

L'enquête montréalaise révèle que 45 % des jeunes pratiquent des activités vigoureuses trois jours par semaine ou plus, sans exclure la participation aux cours d'éducation physique à l'école.

⁶ AVEC LA COLLABORATION DE ANDRÉE BRUNET, DSPPÉ.

Par ailleurs, 55 % des jeunes de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire font presque quotidiennement (six ou sept jours par semaine) des activités physiques d'intensité variable en dehors des cours d'éducation physique, que ce soit dans un contexte de sport, de compétition, de loisir ou de déplacement.

Pour avoir un portrait plus juste de la pratique de l'activité physique en Montérégie, il est utile de considérer les filles et les garçons séparément. Il apparaît alors que les garçons font meilleure figure que les filles. En effet, ils sont proportionnellement plus nombreux à être physiquement actifs, autant pour les activités physiques vigoureuses (53 % c. 35 %) que pour la pratique quotidienne d'activités physiques variées (63 % c. 47 %).

On constate aussi que les filles et les garçons ne s'adonnent pas aux mêmes activités. Dans cette enquête, par exemple, une liste d'activités automnales était présentée aux élèves. Les trois premières activités pratiquées par les filles sont, par ordre décroissant d'importance : la danse (party), le conditionnement physique et le ballon-panier. Les garçons ont plutôt identifié le vélo, le conditionnement physique et le hockey sur glace ou bottine.

De nouvelles règles du jeu

Les résultats concernant la pratique d'activités physiques quotidiennes ou vigoureuses par les jeunes sont encourageants, surtout dans le cas des garçons. Cependant, les récentes recommandations du comité scientifique de Kino-Québec concernant la pratique de l'activité physique pour les adolescents et adolescentes préconisent :

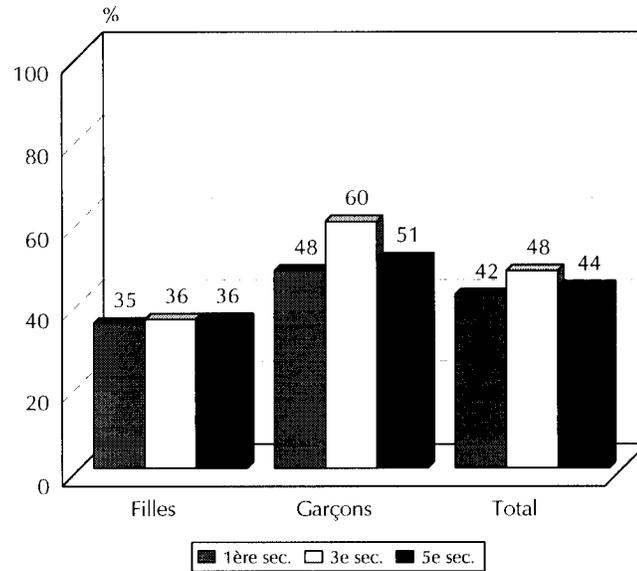
- non seulement de pratiquer des activités physiques d'intensité moyenne ou plus élevée, trois fois ou plus chaque semaine, pendant 20 minutes chaque séance;
- mais aussi d'être physiquement actifs tous les jours ou presque, à l'école, à la maison ou en plein air, en pratiquant des activités variées qui s'intègrent harmonieusement à leurs habitudes de vie.

Pour se conformer rigoureusement aux recommandations émises par l'avis scientifique de Kino-Québec, un jeune doit respecter LES DEUX conditions. Or, selon ce critère, ce n'est plus que 27 % des jeunes qui peuvent être considérés suffisamment actifs en Montérégie.

Encore une fois, les garçons se démarquent. Au total, et toutes proportions gardées, ils sont deux fois plus nombreux que les filles à respecter les recommandations émises par le comité scientifique de Kino-Québec (36 % c. 18 %).

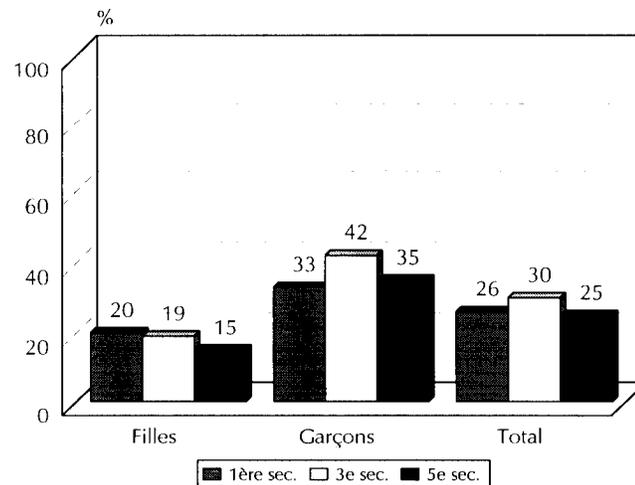
On ne détecte pas de variation importante d'un niveau scolaire à l'autre, si ce n'est que les garçons de 3^e secondaire ont tendance à être actifs en plus grand nombre que ceux de 1^{ère} et 5^e secondaire, toutes proportions gardées (figures 5.1 et 5.2).

FIGURE 5.1
Élèves ayant fait de l'activité physique vigoureuse 3 jours/semaine ou plus*,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



* Au cours de la semaine précédant l'enquête.

FIGURE 5.2
Élèves considérés suffisamment actifs*,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



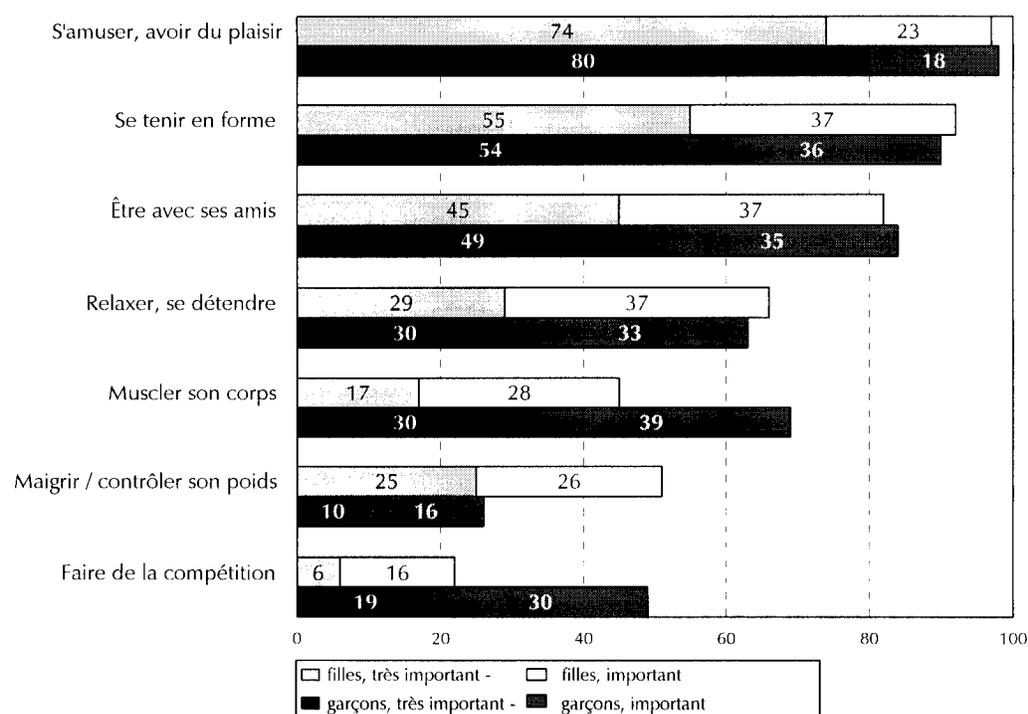
* Au cours de la semaine précédant l'enquête.

Être actifs : pour le plaisir d'abord

S'amuser et avoir du plaisir, voilà le motif le plus souvent cité par presque tous les jeunes pour pratiquer un sport ou une activité physique et ce, autant chez les filles que les garçons, chez les plus actifs que chez les moins actifs (figure 5.3). On notera que la compétition est la dernière raison évoquée par les jeunes pour pratiquer des sports ou des activités physiques de loisir.

Quelques motifs sont davantage spécifiques à l'un ou l'autre sexe. Ainsi, la compétition et la musculation sont plus souvent évoquées par les garçons que par les filles, alors que ces dernières sont plus motivées qu'eux par le désir de maigrir ou de contrôler leur poids.

FIGURE 5.3
Élèves considérant importants certains motifs de pratique
d'activités physiques ou sportives, selon le sexe
Montérégie, 1998



Et si on voulait que les jeunes en fassent davantage?

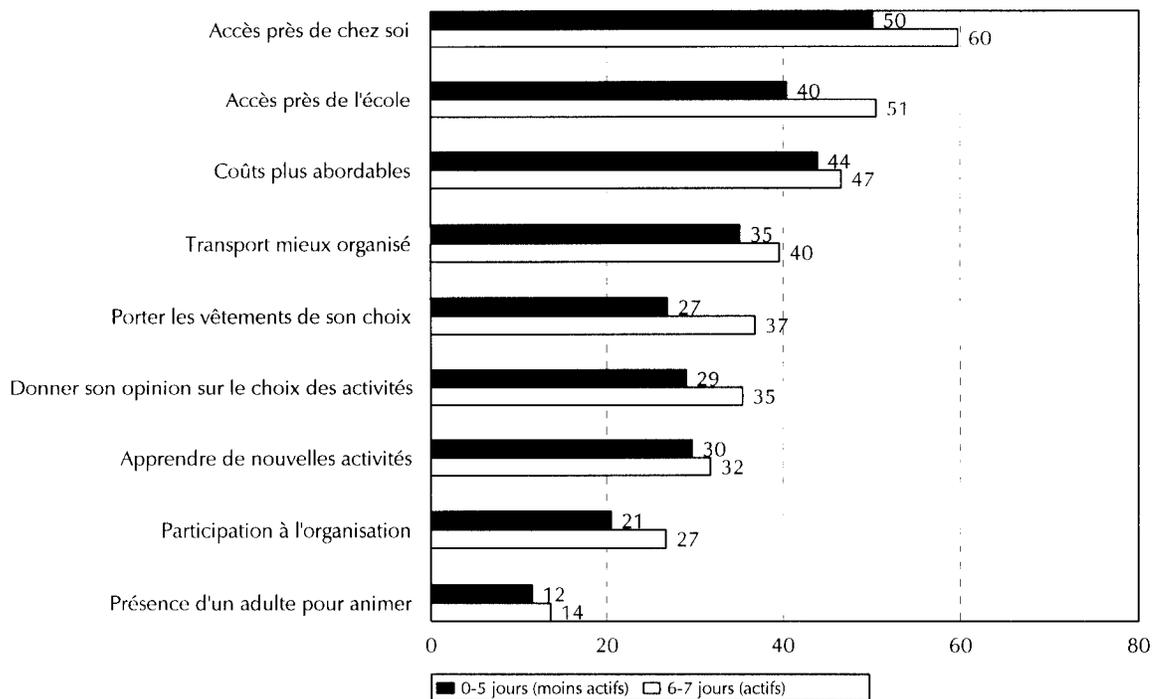
Les situations liées à l'environnement sont les plus fréquemment citées par les jeunes pour les inciter à pratiquer des activités physiques (figure 5.4). Ces situations sont :

- l'accessibilité des installations, des équipements ou des activités près de chez soi ou près de l'école;

- ☑ des coûts plus abordables;
- ☑ du transport mieux organisé.

Dans l'ensemble, les jeunes inactifs sont proportionnellement un peu moins nombreux que les actifs à mentionner que les situations présentées à la figure 5.4 les inciteraient certainement à faire davantage d'activités physiques ou sportives durant leurs loisirs.

FIGURE 5.4
Élèves sensibles à certaines situations favorisant la pratique
d'activités physiques ou sportives, selon le fait d'être actifs ou non
Montérégie, 1998



5.2 LES JEUNES PLUS VULNÉRABLES

Afin d'identifier les jeunes les plus à risque de déclarer une pratique insuffisante d'activités physiques modérées ou vigoureuses, nous avons cherché à circonscrire les conditions les plus étroitement associées à l'un et l'autre des phénomènes. Outre l'âge et le sexe, nous avons retenu, aux fins des analyses, quatre facteurs de protection (l'estime de soi, le soutien perçu des amis, l'image corporelle, la santé perçue) et cinq facteurs de risque (la situation financière perçue, l'occupation des parents, l'occupation de la mère, la détresse psychologique et la sensibilité à l'influence des amis).

Bien que le sexe et l'état de santé perçue soient de bons prédicteurs de la pratique insuffisante d'activités physiques, les deux modèles globaux de prédiction se sont avérés très peu fiables, ne parvenant à expliquer qu'un très faible pourcentage des variations observées. Somme toute, les variables considérées dans notre étude ne sont pas celles sur lesquelles miser afin de prédire, avec une certaine fiabilité, la pratique de l'activité physique modérée ou vigoureuse chez les jeunes de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire.

5.3 COMMENTAIRES

L'enquête montérégienne est une des premières au Québec à mesurer la fréquence de pratique de l'activité physique selon les nouvelles recommandations scientifiques en cette matière. Les résultats indiquent qu'un grand nombre de jeunes ne font pas suffisamment d'activités physiques pour que ce soit bénéfique pour leur santé. Comme ces résultats sont inédits, on ne peut préciser s'il s'agit d'une situation propre à la Montérégie ou le reflet d'une tendance générale. On sait déjà, par contre, que la mesure de la fréquence de l'activité physique vigoureuse en Montérégie correspond, comme ordre de grandeur, à des résultats déjà obtenus par d'autres études québécoises, notamment auprès des élèves de la région du Saguenay—Lac-St-Jean (Veillette et al., 1998).

La plus faible participation des filles est un phénomène connu et tenace dont les experts se soucient. La recherche de solutions passe, entre autres, par la documentation des motifs et des incitatifs à la pratique de l'activité physique pour cette population. En s'intéressant à ces questions, l'enquête montérégienne a voulu apporter une contribution en ce sens. Les résultats souscrivent d'ailleurs aux tendances qui commencent à être observées à cet égard.

Le désengagement de l'activité physique à l'adolescence n'est pas mis en évidence chez les filles qui, de toute façon, sont très peu actives quel que soit le niveau scolaire. Chez les garçons, le désengagement apparaît entre les classes de 3^e et 5^e secondaire. Par contre, il semble y avoir une recrudescence de la pratique entre les classes de 1^{ère} et 3^e secondaire. Ce résultat est peut-être attribuable à la période de transition propre aux jeunes de 1^{ère} secondaire qui fréquentent généralement une nouvelle école et n'ont pas eu le temps de s'intégrer aux activités parascolaires qui leur sont offertes.

Enfin, la situation des inactifs présente un enjeu particulier en matière de promotion de l'activité physique. Non seulement leur motivation est-elle moindre, mais on arrive mal à identifier ce qui pourrait les attirer pour qu'ils deviennent plus actifs. L'enquête proposait diverses situations pouvant inciter à la pratique de l'activité physique. Or, ces incitatifs suscitent moins d'attrait pour les inactifs que pour les jeunes plus actifs.

5.4 PISTES POUR L'ACTION

- Le renforcement de la pratique de l'activité physique chez les jeunes de la Montérégie doit demeurer un sujet de préoccupation. Il faut promouvoir non seulement la pratique d'activités vigoureuses, tel que préconisé traditionnellement,

mais aussi valoriser la pratique quotidienne d'activités variées, fussent-elles aussi simples que se rendre à pied à l'école ou faire du vélo avec les amis.

- ☑ On devra porter une attention particulière aux filles et aux jeunes sédentaires pour documenter davantage leurs motivations et leur offrir un éventail d'activités physiques qui correspondent à ces motivations.
- ☑ Les résultats de cette enquête surviennent aussi en temps opportun pour soutenir la mise en œuvre des recommandations du récent avis du comité scientifique de Kino-Québec. Ce dernier préconise que les stratégies à grande échelle, visant à accroître l'activité des adolescents, respectent leur profil ainsi que leurs sources de motivation.

Elles doivent aussi cibler l'entourage des jeunes, au moins autant que les jeunes eux-mêmes, et viser la mise en place de conditions facilitantes sur tous les plans : installations, équipements, programmes scolaires et sportifs, horaires de transport, encadrement, coûts raisonnables.

Cette enquête nous livre justement le point de vue des jeunes fréquentant les écoles secondaires de la Montérégie sur certains aspects de ces questions. Il faut partager cette information pour susciter des échanges entre les organismes qui offrent des activités physiques et sportives aux jeunes pour poursuivre la réflexion et la concertation. Les organismes sportifs locaux, les établissements scolaires et les services municipaux sont ici particulièrement ciblés.

On peut déjà penser à certaines avenues possibles, par exemple :

- rendre accessibles pour tous les jeunes les installations et les équipements sportifs, autant ceux des établissements d'enseignement que ceux des municipalités;
- offrir cette accessibilité durant les pauses et en dehors des heures de classe, y compris la fin de semaine;
- offrir un service de transport à des heures permettant aux élèves qui habitent loin de l'école de participer aux activités parascolaires.

6. LA SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS⁷

En Montérégie comme au Québec, les blessures non intentionnelles représentent la première cause de mortalité et morbidité chez les enfants et les jeunes de 1 à 19 ans. La route est le lieu le plus fréquent de survenue des blessures, dont la majorité sont évitables. Les jeunes sont surreprésentés comme victimes, qu'ils soient passagers d'un véhicule, cyclistes ou usagers de patins à roues alignées (PARA).

Les mesures de protection efficaces sont le port de la ceinture de sécurité en automobile, le port du casque en vélo et d'équipement protecteur en patins à roues alignées. Au Québec, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant et à l'arrière, mais non le port du casque de vélo ou d'équipement protecteur en patins à roues alignées. Cette dernière activité est également interdite de pratique sur la route dans le code de sécurité routière, mais tolérée dans les faits.

Peu d'études rapportent les comportements ayant trait au port d'équipement sécuritaire. La présente enquête donne des indications sur l'évolution de ces comportements à l'adolescence, moment où la pratique des activités physiques change aussi.

6.1 RÉSULTATS

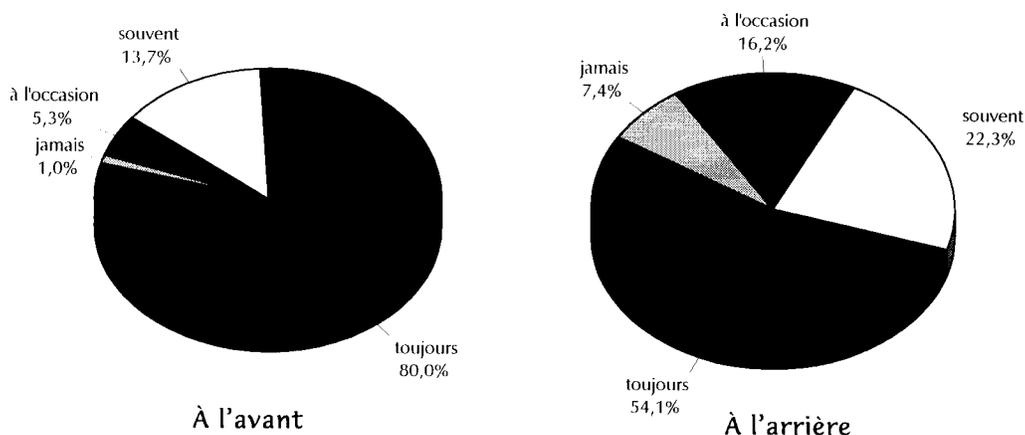
La ceinture en auto

La quasi totalité des filles et des garçons de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire de la Montérégie disent boucler leur ceinture sur le siège avant (100 %) ou arrière du véhicule (99 %), que ce soit toujours, souvent ou à l'occasion. Environ 80 % des jeunes déclarent boucler toujours leur ceinture quand ils sont assis à l'avant, alors que la proportion de passagers arrière qui en font autant est plutôt de 54 % (figure 6.1).

On note également que le taux de port régulier de la ceinture à l'avant est un peu plus élevé en 5^e secondaire (85 %) qu'en 1^{ère} et 3^e secondaire (79 %, 76 %). Pour le siège arrière, le taux de port est plus élevé en 1^{ère} secondaire (59 %) que pour les deux autres niveaux scolaires (51 %).

⁷ AVEC LA COLLABORATION DE DIANE SERGERIE, DSPPÉ.

FIGURE 6.1
Élèves selon la fréquence de bouclage de la ceinture de sécurité en auto
Montérégie, 1998

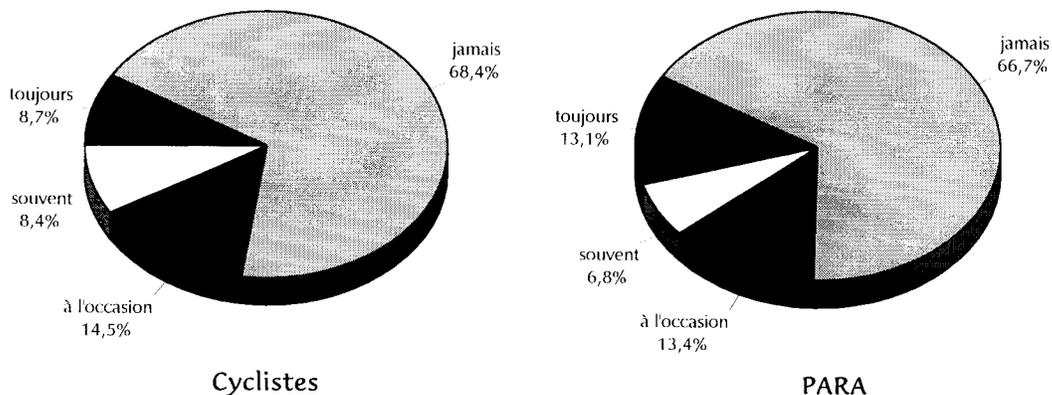


Le casque à vélo

À bicyclette, seulement un jeune sur trois porte un casque protecteur au moins occasionnellement (figure 6.2). La popularité du casque de vélo diminue cependant avec le niveau scolaire. D'un cycliste sur deux qui le porte au moins occasionnellement en 1^{ère} secondaire, cette proportion passe à un sur quatre puis à un sur six, en 3^e et 5^e secondaire (figure 6.3).

Il faut, par ailleurs, souligner que la fréquence d'utilisation du vélo diminue aussi avec le niveau scolaire. En 1^{ère} secondaire, près d'un jeune sur deux prend son vélo à chaque jour ou presque. En 5^e secondaire, c'est moins d'un cycliste sur trois qui fait de même (figure 6.4).

FIGURE 6.2
Cyclistes ou patineurs (PARA) selon la fréquence du port du casque protecteur
Montérégie, 1998



L'équipement protecteur en PARA

La pratique du patin à roues alignées apparaît relativement importante en Montérégie puisque environ trois jeunes sur cinq rapportent en avoir fait usage au cours de l'été précédant l'enquête. L'utilisation de ce véhicule jouet est cependant un peu moins répandue chez les élèves plus âgés, les proportions de patineurs étant respectivement estimées à 65 %, 59 % et 52 % en 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire. Les patineurs plus âgés se révèlent également moins actifs que les plus jeunes, comme illustré à la figure 6.4.

De toutes les pièces d'équipement protecteur recommandées, le protège-poignet est le plus populaire. Environ 44 % des utilisateurs de PARA déclarent le porter au moins occasionnellement. Suivent, dans l'ordre : le protège-genou (34 %), le casque protecteur (33 %) et le protège-coude (28 %). Seulement 17 % des utilisateurs ont porté toutes les pièces d'équipement, au moins occasionnellement au cours de l'été précédant l'enquête. La fréquence d'utilisation de chacune de ces pièces d'équipement diminue selon le niveau scolaire, notamment entre la 1^{ère} et la 3^e secondaire. Pour le casque protecteur, par exemple, la moitié des jeunes patineurs de 1^{ère} secondaire le portent, que ce soit toujours, souvent ou occasionnellement. En 5^e, cette proportion n'est plus que de 16 % (figure 6.3). Ces variations correspondent aux résultats obtenus concernant le port du casque à vélo.

Il faut souligner enfin que plus du tiers (36 %) des jeunes adeptes déclarent circuler sur des grandes routes, les garçons en plus grande proportion que les filles (43 % c. 30 %).

FIGURE 6.3
Cyclistes ou patineurs (PARA) portant au moins occasionnellement
un casque protecteur, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998

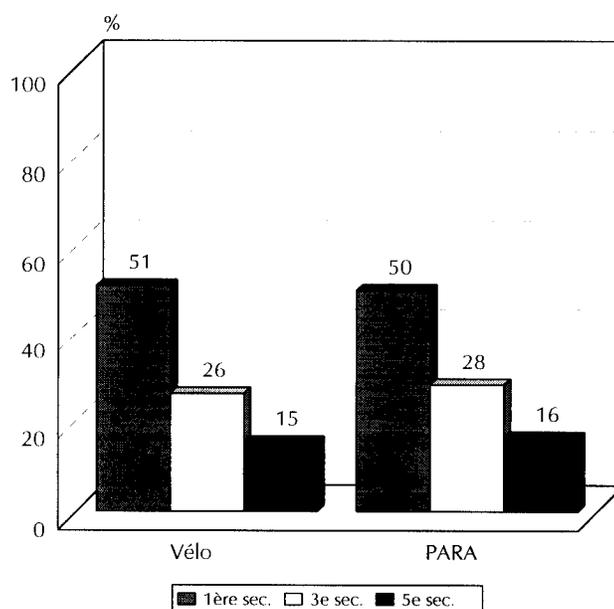
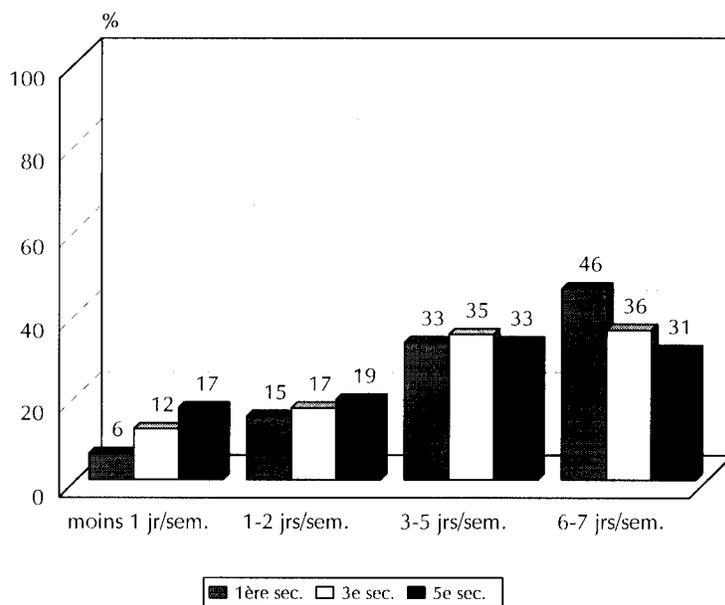
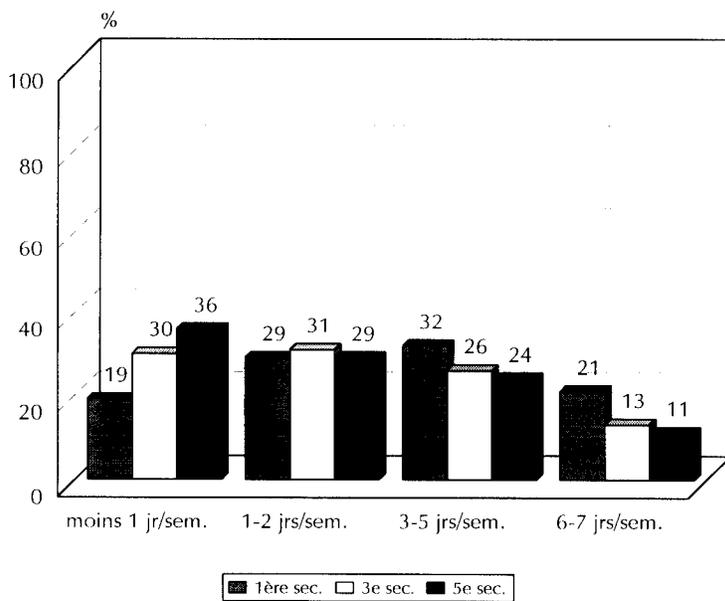


FIGURE 6.4
Cyclistes ou patineurs (PARA) selon la fréquence de pratique de l'activité
et le niveau scolaire, Montérégie, 1998

... cyclistes



... patineurs (PARA)



6.2 COMMENTAIRES

En auto

La loi obligeant le port de la ceinture de sécurité est la mesure qui a le plus contribué à la diminution des blessures sur les routes au cours des 10 dernières années au Québec où le taux de port observé se situe entre 90 % et 95 % à l'avant du véhicule (Transport Canada, 1999). L'enquête montréalaise révèle un taux de port semblable chez les jeunes, 94 % des élèves s'attachant régulièrement (80 %) ou fréquemment (14 %) sur le siège avant. Il y a donc des gains importants à réaliser pour le port de la ceinture à l'arrière, le taux n'atteignant que 75 % (51 % toujours et 24 % souvent). Comme passagers, les jeunes s'assoient souvent à l'arrière où ils deviennent d'autant plus vulnérables qu'ils s'y attachent moins régulièrement.

Les résultats indiquent que les élèves plus vieux s'attachent davantage à l'avant du véhicule. Cela peut correspondre au moment où ils deviennent conducteurs ou apprentis conducteurs (en 5^e secondaire), changeant ainsi leur statut de passager arrière à passager avant.

À vélo ou en patins

À vélo, mais aussi en patins, les résultats révèlent une tendance à la baisse du port d'équipement sécuritaire quand le niveau scolaire augmente. Ceci est particulièrement vrai pour le casque protecteur, autant à vélo qu'en patins à roues alignées.

Des programmes de promotion du port du casque protecteur à vélo à l'intention des jeunes ont déjà été mis en œuvre en Montérégie. Ils se sont révélés efficaces pour améliorer les taux de port du casque, mais leur évaluation démontre également qu'au-delà d'un certain seuil, il est difficile d'escompter des gains supplémentaires (Farley et Quesnel, 1994). Les résultats de la présente enquête indiquent que près d'un jeune sur trois porte un casque de vélo, au moins à l'occasion. Cette proportion correspond, comme ordre de grandeur, à la valeur seuil des gains attendus.

Le port du protège-poignet et du casque protecteur est particulièrement recommandé en patins à roues alignées, puisque ce sont les principaux sites de blessures associées à cette activité. Il est encourageant que les protège-poignets soient la pièce d'équipement la plus portée. Par contre, la faible popularité du casque a de quoi inquiéter, considérant que les grandes routes s'avèrent tout de même un lieu de circulation pour environ le tiers des patineurs.

6.3 PISTES POUR L'ACTION

- En matière de sécurité automobile, les actions visant à renforcer sur le port de la ceinture de sécurité pour les passagers arrière devraient permettre d'atteindre les mêmes taux qu'à l'avant et ce, peu importe l'âge. L'existence d'une loi favorise la poursuite d'un tel objectif.

- ☑ En matière de sécurité à vélo, les programmes de promotion du port du casque ne permettent de sensibiliser qu'une partie de la population. Seule une loi peut permettre d'atteindre les taux de port comparables à ceux de la ceinture de sécurité et réduire de façon significative les blessures à la tête, source de décès chez les cyclistes. Certains craignent que l'instauration d'une loi obligeant le port du casque protecteur à vélo entraîne une baisse de la pratique chez les jeunes, donc une diminution de la pratique de l'activité physique en tant que facteur favorable à la santé. L'enquête indique clairement toutefois que la fréquence de pratique du vélo et du patin diminue déjà avec l'âge, même en l'absence d'une telle loi. Une loi aggraverait-elle à ce point la situation de pratique du vélo? Quelle assurance peut-on avoir quand on voit, par ailleurs, que le taux de port de la ceinture de sécurité en auto, lequel est imposé par la loi, augmente avec l'âge, contrairement au port d'équipement protecteur chez les cyclistes et les patineurs.
- ☑ Quant au patinage à roues alignées, il est toujours interdit de le pratiquer sur la chaussée publique. On ne peut donc l'assortir d'une loi obligeant le port d'équipement. Par ailleurs, il a été démontré que ni l'habileté, ni la formation ne permettent de réduire le taux de blessures (Seldes et al., 1999) alors que l'utilisation de l'équipement, quant à lui, a été reconnue efficace (Schieber et al., 1996). Il est donc recommandé de faire la promotion du port du casque et du protège-poignet pour tous.
- ☑ Pour atteindre un objectif de réduction des blessures lors des déplacements, en plus de miser sur le port d'équipement protecteur, on doit aussi se préoccuper de l'aménagement sécuritaire des voies publiques, des voies cyclables et des aires de pratique de patins à roues alignées. De plus, les programmes visant le renforcement ou l'adoption de comportements sécuritaires, dont le respect du code de la route, sont jugés efficaces et s'avèrent nécessaires.

7. LES IDÉES ET LES GESTES SUICIDAIRES⁸

Le suicide est un événement tragique sur le plan individuel, familial et sociétal. La présence de comportements suicidaires chez les jeunes est particulièrement préoccupante. De tous les groupes d'âge, celui des 15-19 ans a connu la plus forte hausse des taux de suicide au cours des deux dernières décennies au Québec (MSSS, 2001). Dans ce groupe d'âge, la mortalité par suicide est beaucoup plus importante chez les garçons que chez les filles. Par contre, les adolescentes rapportent en plus grande proportion que les adolescents avoir eu des idées ou des comportements suicidaires au cours de leur vie et ce, autant chez les 12-14 ans que chez les 15-19 ans (Camirand, 1996). Jusqu'au début des années 1990, le suicide était un événement exceptionnel chez les moins de 15 ans. Depuis, même si les cas demeurent peu fréquents, leur nombre a augmenté au Québec (MSSS, 2001). On ne peut encore parler de tendance, mais le phénomène a de quoi inquiéter.

En Montérégie, un décès par suicide a été enregistré en 1998 chez les moins de 15 ans; ce nombre s'élevait à 15 chez les 15-19 ans (MSSS, 2001). Les données par décès ne sont cependant que la pointe de l'iceberg. Pour un suicide complété, combien y a-t-il de jeunes qui ont tenté de mettre fin à leurs jours ou qui y ont sérieusement pensé? Les données de l'enquête permettent de documenter cette facette de la problématique, offrant un meilleur aperçu de son ampleur et de sa complexité. La situation décrite concerne la période des 12 mois ayant précédé l'enquête.

7.1 RÉSULTATS

Des statistiques troublantes

En Montérégie, environ 15 % des élèves de 1^{ère}, 3^e ou 5^e secondaire, tous niveaux confondus, affirment avoir sérieusement pensé à se suicider au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Pour la même période, on estime qu'environ 6 % des élèves ont tenté de s'enlever la vie (figure 7.1). C'est donc dire qu'à l'automne 1998, parmi les élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire fréquentant les classes régulières des écoles de la Montérégie, environ 2 650 auraient posé un geste suicidaire au cours de l'année précédente.

En somme, parmi les jeunes ayant eu des idées suicidaires, il y a environ deux jeunes sur cinq (41 %) qui ont fait une tentative. Lorsque les jeunes ont poussé leur réflexion au point d'avoir prévu un moyen ou un lieu pour s'enlever la vie, cette proportion est encore plus élevée, atteignant 60 %.

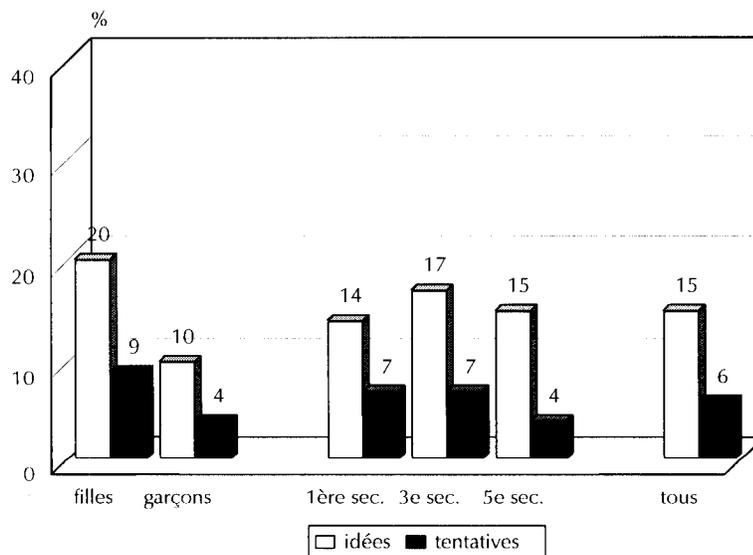
⁸ AVEC LA COLLABORATION DE LORRAINE DESCHÊNES, DOMINIQUE GAGNON ET MARIE JULIEN, DSPPÉ.

Mentionnons également qu'environ le tiers (35 %) des jeunes ayant tenté de s'enlever la vie au cours des 12 mois précédant l'enquête déclarent avoir fait plus d'une tentative pendant cette période. Toutefois, cette estimation doit être considérée avec réserve, étant donné les faibles effectifs en cause.

Déjà une réalité en 1^{ère} secondaire

La proportion de jeunes qui ont sérieusement pensé au suicide atteint déjà 14 % dès la 1^{ère} secondaire, soit un niveau aussi élevé qu'en 3^e et 5^e secondaire (figure 7.1). Cependant, la présence de tentatives a tendance à être plus fréquente chez les plus jeunes élèves. Dans les classes régulières de nos écoles secondaires et toutes proportions gardées, les jeunes qui ont des pensées suicidaires risquent davantage de poser un geste suicidaire s'ils sont en 1^{ère} et même en 3^e secondaire (53 %, 45 %) qu'en 5^e secondaire (26 %).

FIGURE 7.1
Élèves ayant eu des idées ou des gestes suicidaires au cours
des 12 mois précédant l'enquête, selon le sexe ou le niveau scolaire
Montérégie, 1998



Les filles et les garçons : des différences et des similitudes

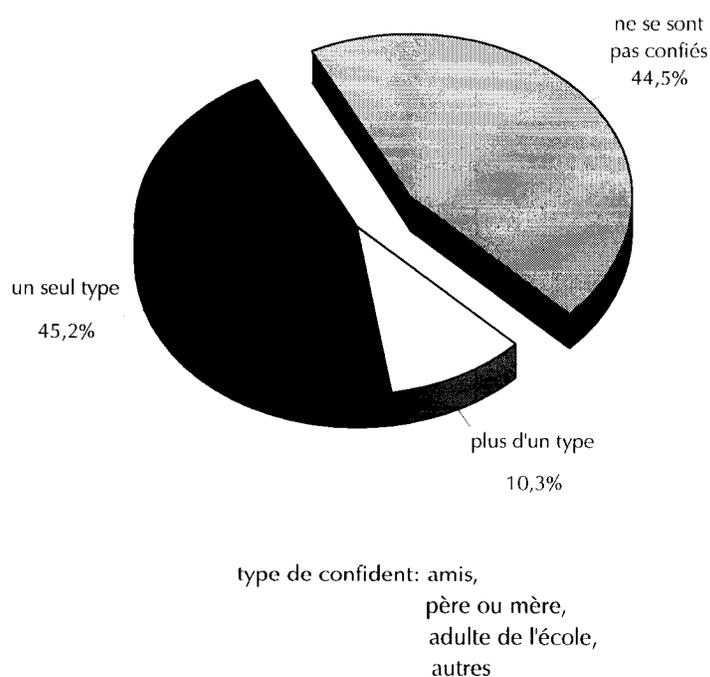
Il y a proportionnellement plus de filles que de garçons qui déclarent avoir sérieusement pensé à se suicider au cours de l'année précédant l'enquête (20 % c. 10 %). La figure 7.1 révèle également que 9 % des filles et 4 % des garçons rapportent avoir tenté de se suicider au cours de cette période. La distinction entre les filles et les garçons se situe d'abord au niveau de la prévalence des idées suicidaires. Car si on compare les proportions de ceux qui ont tenté de s'enlever la vie, parmi les élèves ayant des idées suicidaires, on ne décèle pas de différence significative entre les filles et les garçons (45 %, 41 %).

Les amis, les principaux confidentes

Environ la moitié (56 %) des jeunes qui ont eu des idées suicidaires en ont parlé à quelqu'un de leur entourage (figure 7.2). Les jeunes ayant tenté de s'enlever la vie sont proportionnellement plus nombreux à s'être confiés que ceux qui n'ont pas posé de geste en ce sens (65 % c. 49 %).

Les amis s'avèrent être les principaux confidentes dans ces circonstances. La majorité de jeunes qui se sont confiés l'ont fait auprès d'un ami (82 %). Peu en ont parlé à leurs parents (12 %) ou au personnel de l'école (10 %). Qui plus est, ces adolescents ont rarement plus d'un type de confident; c'est du moins ce que l'on découvre dans 82 % des cas chez ceux qui se sont confiés.

FIGURE 7.2
Élèves avec idées ou gestes suicidaires
selon le nombre de types de confidentes, Montérégie, 1998



7.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

Le suicide est un problème complexe résultant de multiples facteurs. Parmi les plus connus, on retrouve les facteurs psychopathologiques (troubles mentaux) et la toxicomanie. Par contre, ils ne peuvent expliquer à eux seuls les gestes suicidaires. C'est en passant par une meilleure connaissance des facteurs associés aux comportements suicidaires que nous pourrons mieux définir les actions à poser. L'enquête montérégienne s'est intéressée à quelques autres facteurs d'intérêt pour vérifier lesquels contribuent le mieux à prédire la présence d'idées suicidaires chez les jeunes (tableau 7.1).

Dans un premier temps, l'analyse identifie les facteurs de risque et de protection qui, lorsque pris un à un, se révèlent associés à la présence d'idéations suicidaires. Par la suite, elle permet de préciser quels facteurs se démarquent le plus quand l'ensemble de ceux-ci sont pris en compte.

Les résultats révèlent que les filles les moins à risque d'avoir des pensées suicidaires sont celles qui font preuve d'une forte estime de soi qui peuvent compter sur l'affection de leur père et sur le soutien de leur famille. En contrepartie, les jeunes filles manifestant un haut niveau de détresse psychologique et dont la mère fait preuve d'un contrôle abusif sont celles qui risquent le plus de penser à se suicider.

Chez les garçons, l'estime de soi constitue le seul facteur de protection à l'égard de la présence des idées suicidaires, parmi les facteurs étudiés. Par contre, les facteurs de risque se démarquent en plus grand nombre. Tout comme les filles, les garçons présentant un indice élevé de détresse psychologique et dont la mère fait preuve d'un contrôle abusif courent davantage de risque d'avoir des idées suicidaires. De plus, lorsqu'ils ont subi des contacts sexuels non désirés (baisers, caresses, attouchements, relations sexuelles), leur probabilité d'avoir des pensées suicidaires est deux fois plus élevée.

7.3 COMMENTAIRES

Il est évidemment difficile de cerner, à l'aide d'un questionnaire et dans une enquête générale comme celle-ci, la sévérité des idées suicidaires et l'intention réelle de mourir des jeunes qui déclarent de telles tendances. En Montérégie, les questions traitant de ce thème sont les mêmes que celles utilisées dans de nombreuses enquêtes générales, notamment par Santé Québec. La littérature scientifique montre toutefois qu'à partir d'un même instrument de mesure, les taux peuvent varier selon la nature de l'enquête, les prévalences semblant d'autant plus élevées que des conditions d'anonymat sont meilleures (Safer, 1997). Le déroulement de l'enquête montérégienne présentant des conditions favorables à cet égard, les taux obtenus peuvent sembler relativement élevés. Ils sont pourtant du même ordre de grandeur que ce que révèlent certaines enquêtes similaires, notamment celle faite dans la région Mauricie—Bois-Francs (Groupe Vigie et qualité des services, 2000).

Les résultats suggèrent que les idées suicidaires des jeunes sont assez sérieuses si on considère la proportion élevée de ceux qui déclarent avoir aussi fait une tentative. Il est important d'entendre et de prendre au sérieux les messages verbaux des jeunes; ils sont souvent précurseurs du passage à l'acte. Ils doivent être considérés comme des signes sérieux de déséquilibre, d'ambivalence ou même de désespoir. Trop souvent, ce sont effectivement les premières étapes d'un processus qui peut aller jusqu'à la tentative de suicide.

TABLEAU 7.1
Idées suicidaires : quelques prédicteurs

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES		
Sexe	✓	
Niveau scolaire		
FACTEURS DE PROTECTION		
Bonne estime de soi	✓	✓
Soutien affectif élevé de la mère	✓	
Soutien affectif élevé du père	✓	F
Soutien des amis	✓	
Soutien de la famille	✓	F
Soutien de personnes hors famille		
Satisfaction par rapport à son image corporelle	✓	
Bonne ou excellente santé perçue	✓	
Avoir une propension à se confier		
Avoir consulté pour des symptômes de détresse	✓	G*
FACTEURS DE RISQUE		
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école	✓	
Parents qui ne travaillent pas		
Attitude abusive de contrôle chez la mère	✓	✓
Attitude abusive de contrôle chez le père	✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	✓
Être victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école	✓	
Être victime de violence dans les relations amoureuses	✓	
Avoir déjà eu des contacts sexuels non désirés	✓	G

✓ : Facteur identifié par l'analyse de régression logistique.

F : Significatif uniquement chez les garçons ($p < 0,01$).

G : Significatif uniquement chez les garçons ($p < 0,01$).

* : La présence de ce facteur est associée à une plus grande probabilité qu'il y ait eu des idées suicidaires.

Qu'il s'agisse d'un parent ou d'un membre du personnel de l'école, très peu de jeunes semblent faire confiance à un adulte lorsqu'ils sont en détresse. La majorité d'entre eux font surtout confiance à un ami. Dans cette situation, les réactions des amis sont principalement marquées par une conception de la loyauté qui les incite à garder le secret. Ceci freine la référence aux ressources professionnelles et rend donc plus difficile le travail des intervenants.

Les résultats indiquent que la présence d'idéations suicidaires se retrouve chez une proportion plus grande de filles que de garçons. Cependant, c'est la situation inverse qui existe en matière de décès. Or, la recherche évaluative réalisée sur divers programmes de prévention du suicide a mis en évidence que les impacts sont différents chez les filles et les garçons, ceux-ci y répondent généralement moins ou même négativement. Cette différenciation renforce la nécessité de chercher à développer des mesures distinctes pour les garçons et les filles. Les préoccupations à cet égard se retrouvent de plus en plus d'ailleurs dans les écrits scientifiques.

Les résultats concernant les facteurs de risque et de protection rejoignent les connaissances déjà documentées sur les facteurs associés au comportement suicidaire des jeunes : détresse psychologique, interaction parents-enfant, faible estime de soi, abus, etc. L'identification de facteurs de risque ou de protection distincts selon le sexe est ici particulièrement intéressante parce que moins souvent documentée, alors même que les différences de comportement selon le sexe sont une dimension importante de cette problématique.

7.4 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ L'ampleur du phénomène des idéations suicidaires et des tentatives de suicide chez les adolescents et adolescentes invite à déployer les efforts nécessaires pour améliorer les capacités des intervenants à identifier les jeunes en détresse de façon à intervenir précocement. Il apparaît aussi important de planifier, dans la gamme des services à offrir, le développement d'interventions axées sur le suivi post-tentative auprès des jeunes, d'autant plus qu'il y a parfois récurrence.
- ☑ La présence importante de ce problème dès la 1^{ère} secondaire démontre encore une fois, la nécessité de profiter des périodes de transition pour intervenir en prévention. L'arrivée au secondaire marque pour le jeune une période de changement qui exige des ajustements importants. Des actions visant le développement de stratégies d'adaptation sont à retenir.
- ☑ Compte tenu que les amis constituent les principaux confidents, il est indispensable d'impliquer les jeunes dans la prévention du suicide. Ainsi, le développement et le maintien de réseaux d'entraide chez les jeunes avec l'implication d'adultes significatifs demeurent une voie d'action à privilégier. Ces réseaux doivent cependant être en lien avec les ressources professionnelles existantes.
- ☑ Quant aux facteurs de risque et de protection, s'il est parfois difficile d'empêcher l'apparition ou l'accumulation de facteurs de risque, il est possible de miser sur le renforcement de facteurs de protection pour protéger un certain nombre de jeunes à risque. Autrement dit, c'est tout autant la capacité de faire face aux difficultés qui

peut aider à prévenir le suicide que l'absence de facteurs de risque. En ce sens, les programmes axés sur l'estime de soi, les habiletés d'adaptation, le soutien social pourraient s'avérer être des voies prometteuses pour l'intervention.

- ☑ Toutes ces avenues ne sauraient remplacer toutefois le rôle des adultes qui côtoient les jeunes (parents, professeurs, animateurs, intervenants) pour qu'ils ne cessent d'être des promoteurs de projets d'existence stimulants et intéressants pour les jeunes, leur permettant de s'impliquer dans leurs différents milieux de vie.

8. LES ÉCARTS DE CONDUITE⁹

L'adolescence constitue une période de transition durant laquelle les jeunes font l'apprentissage de leur identité et de leur autonomie. L'intensité de cette transition en fait une période à risque pour l'apparition des problèmes de conduite. Plus souvent qu'autrement, il s'agit d'écarts mineurs dont la manifestation tend à s'estomper au fur et à mesure que le jeune s'approche de l'âge adulte. Par contre, il s'agit parfois de problèmes plus sévères qui peuvent entraîner des conséquences graves, aussi bien pour le jeune que pour autrui. Toutefois, ces derniers comportements mettent généralement en cause une minorité d'adolescents (Cloutier, 1996).

Les problèmes de conduite des jeunes demeurent à l'avant scène des préoccupations exprimées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, « La politique de la santé et du bien-être » (MSSS, 1992) comporte deux objectifs visant à réduire les troubles de comportement les plus graves chez les enfants, les adolescents et les adolescentes ainsi qu'à diminuer la prévalence et la gravité de la délinquance. Il faut par ailleurs souligner que les problèmes de conduite se présentent rarement seuls.

Il existe, par exemple, un lien plus ou moins étroit entre le tabagisme, les problèmes de consommation d'alcool ou de drogues illicites et les délits mineurs, la délinquance et les comportements d'agression. Chez les adolescents présentant un « trouble des conduites », l'abus des substances psychotropes est en effet un phénomène fréquent, tant chez les filles que chez les garçons (Zoccolio et Huard, 1999).

L'enquête s'est intéressée à un certain nombre d'écarts de conduite qui surviennent ou se manifestent à l'adolescence. Elle en estime la prévalence mais s'intéresse de façon plus globale à la présence du « trouble des conduites » chez les élèves du secondaire en Montérégie. Elle cherche enfin à vérifier si les facteurs communs parviennent à prédire la présence de divers problèmes de conduite, pour mieux orienter les stratégies d'action.

8.1 RÉSULTATS

Les conduites étudiées

L'enquête utilise une échelle du « trouble des conduites » composée de 15 énoncés. Ils couvrent un éventail de conduites, allant d'écarts mineurs à des actes de délinquance. La proportion de jeunes rapportant l'une ou l'autre de ces conduites, pour la période des six mois ayant précédé l'enquête fluctue sensiblement, passant de 36 % dans le cas des mensonges à 0,4 % pour ce qui est d'une agression sexuelle (tableau 8.1).

⁹ AVEC LA COLLABORATION DE ISABELLE ÉMOND, YOLAINE NOËL ET CATHERINE RISI, DSPPÉ.

TABLEAU 8.I
Jeunes ayant manifesté des problèmes de conduite
au cours des six mois ayant précédé l'enquête, Montérégie, 1998

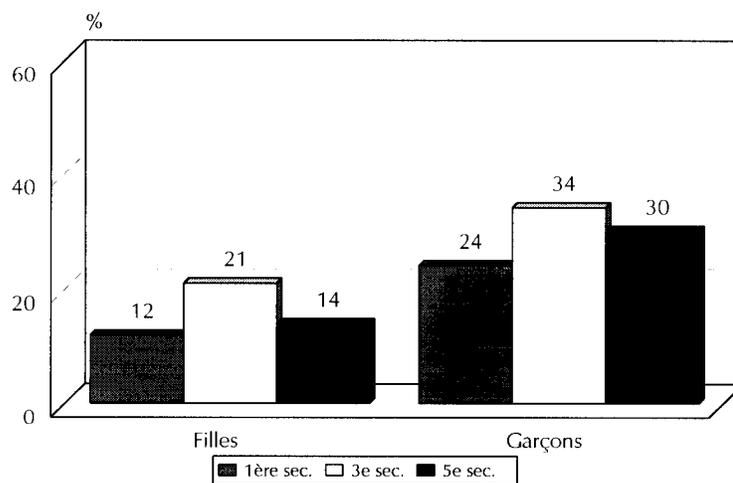
1) J'ai menti fréquemment pour obtenir des choses, des faveurs ou pour échapper à des obligations	36 %
2) J'ai volontairement fait mal à quelqu'un	25 %
3) Je suis resté dehors tard la nuit en dépit des interdictions de mes parents (jusque vers 4 ou 5 heures du matin)	15 %
4) J'ai fait du vandalisme (endommagé des objets, des voitures, des immeubles)	14 %
5) J'ai volé plus d'une fois, sans affronter la personne (vol à l'étalage, fraude, etc.)	14 %
6) J'ai souvent manqué l'école sans raison valable	13 %
7) J'ai menacé ou brutalisé souvent d'autres personnes	12 %
8) J'ai souvent commencé des bagarres	9 %
9) J'ai utilisé une arme (couteau, arme à feu, chaîne, coup de poing, bâton, bouteille cassée, etc.) dans une bataille ou pour faire peur	5 %
10) J'ai maltraité ou fait mal à un ou des animaux par exprès	5 %
11) J'ai pénétré dans la maison de quelqu'un, dans un bâtiment ou une voiture en brisant une porte ou une fenêtre	3 %
12) Je me suis enfui de chez moi (fait une fugue) au moins deux fois	3 %
13) J'ai volé en affrontant la personne (agression, vol de porte-monnaie, vol à main armée)	1 %
14) J'ai volontairement mis le feu pour causer des dommages ou faire du mal à quelqu'un	1 %
15) J'ai forcé quelqu'un à faire quelque chose de sexuel avec moi, contre sa volonté	0,4 %

Comme la gravité des écarts de conduite étudiés est variable, on considère qu'il y a présence possible d'un « trouble des conduites » lorsque le jeune rapporte trois types de comportement ou plus au cours de la période considérée. Selon ce critère, on décèle un « trouble des conduites » chez 22 % des jeunes de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire. Cette proportion est presque deux fois plus élevée chez les garçons que chez les filles (29 % c. 16 %). Le phénomène fluctue également en fonction du niveau scolaire. Ainsi, il est moins prévalent chez les garçons de 1^{ère} secondaire que chez ceux de 3^e et 5^e secondaire, alors que chez les filles, il culmine en 3^e secondaire (figure 8.1).

Des catégories de conduite

Une analyse statistique de type multivariée a permis un regroupement de 13 des énoncés de l'échelle en trois catégories, soient : les écarts mineurs (énoncés 1, 3, 4, 5 et 6), les écarts majeurs (énoncés 11, 12, 13 et 14) et les actes d'agression envers la personne (énoncés 2, 7, 8 et 9).

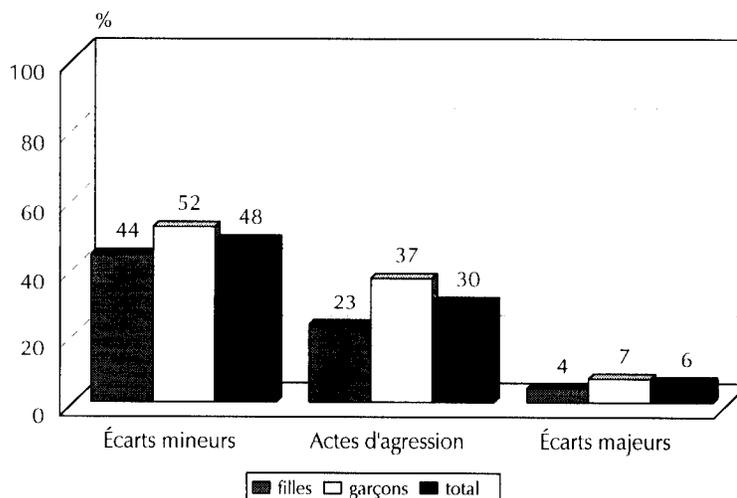
FIGURE 8.1
Élèves avec présence du trouble des conduites
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



Sur la base de ce regroupement, les écarts mineurs sont les plus fréquemment déclarés : près de la moitié (48 %) des élèves rapportant avoir eu au moins un de ces comportements au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Viennent ensuite les actes d'agression, 30 % des jeunes ayant posé de tels gestes. Enfin, près de 6 % des élèves reconnaissent avoir commis au moins un écart majeur durant la même période.

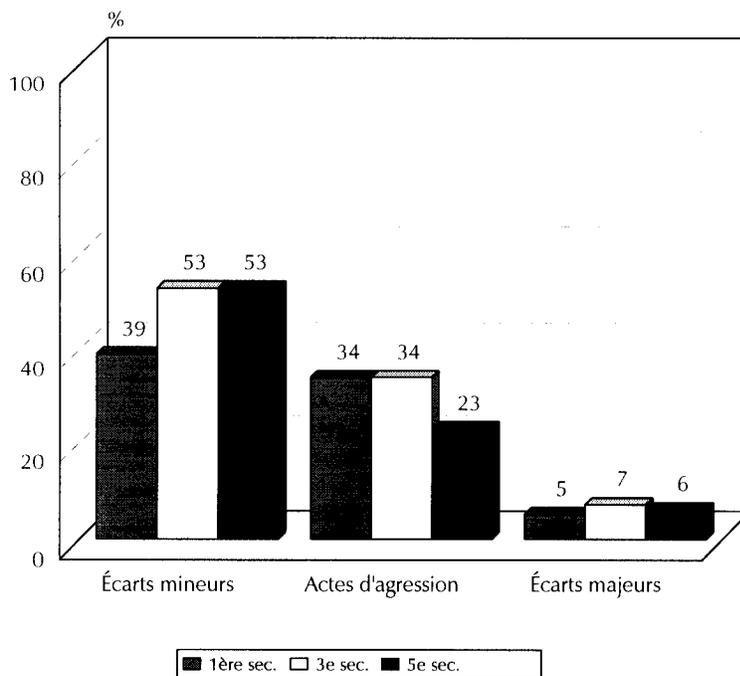
Les conduites répréhensibles sont davantage l'apanage des garçons que des filles. Qu'il s'agisse d'écarts mineurs, d'écarts majeurs ou d'actes d'agression, les proportions de jeunes déclarant avoir eu de telles conduites sont toujours plus élevées chez les élèves de sexe masculin (figure 8.2).

FIGURE 8.2
Élèves ayant commis un écart de conduite mineur, un écart majeur
ou un acte d'agression, selon le sexe, Montérégie, 1998



Par ailleurs, on note que la prévalence de ces catégories de conduite diffère selon le niveau scolaire (figure 8.3). En effet, dans le cas des écarts mineurs, l'importance du phénomène s'accroît de façon importante entre la 1^{ère} et la 3^e secondaire et se stabilise par la suite, alors que pour les écarts majeurs, les taux demeurent plutôt stables du début à la fin du secondaire. Pour ce qui est des actes d'agression envers la personne, ceux-ci atteignent leur plus forte proportion en 3^e secondaire et diminuent de façon notable en 5^e secondaire.

Figure 8.3
Élèves ayant commis un écart de conduite mineur, un écart majeur ou un acte d'agression, selon le niveau scolaire, Montérégie, 1998



Le taxage et le port d'arme

Compte tenu que le « taxage » et le port d'arme constituent deux conduites qui inquiètent le milieu scolaire, l'enquête s'y est attardée de façon spécifique.

Les résultats indiquent que le « taxage » existe dans les écoles secondaires de la Montérégie, mais il s'agit d'une conduite à laquelle s'adonne une très faible minorité d'élèves. Environ un garçon sur 100 reconnaît avoir fait du « taxage » au cours des six mois précédant l'enquête et le phénomène est encore plus rare chez les filles. Il est à toute fin pratique inexistant en 1^{ère} secondaire alors qu'au 5^e secondaire, il atteint une proportion de 3 % chez les garçons.

Le port d'arme (couteau, chaîne, coup de poings, etc.) se révèle, par contre, plus répandu. En effet, 19 % des garçons déclarent avoir porté une arme sur eux au cours des six mois ayant précédé l'enquête, alors que chez les filles la proportion se situe à près de 5 %. Par ailleurs, qu'il s'agisse des garçons ou des filles, on ne décèle pas de différence entre les niveaux scolaires.

8.2 LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES

L'enquête a tenté de cerner, parmi un certain nombre de facteurs de risque et de protection pertinents, lesquels se révélaient les plus étroitement associés à l'apparition ou au maintien des catégories d'écarts de conduite chez les élèves du secondaire. L'analyse identifie d'abord les facteurs associés au phénomène, lorsque pris un à un. Par la suite, elle permet surtout de préciser quels facteurs se démarquent le plus quand l'ensemble de ceux-ci sont pris en compte. Le tableau 8.2 présente les résultats se rapportant au fait d'avoir commis « plus d'un écart mineur » au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Le même type d'analyse a été fait pour la présence d'écarts majeurs de conduite et d'actes d'agression.

TABLEAU 8.2
Écarts mineurs de conduite : quelques prédicteurs

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	FACTEURS ASSOCIÉS	FACTEURS QUI SE DÉMARQUENT
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES		
Sexe	✓	✓
Niveau scolaire	✓	
FACTEURS DE PROTECTION		
Bonne estime de soi	✓	.
Soutien affectif élevé de la mère	✓	✓
Soutien affectif élevé du père	✓	✓
Soutien des amis	✓	
Soutien de la famille	✓	
Soutien de personnes hors famille		
FACTEURS DE RISQUE		
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école		
Famille monoparentale		
Parents qui ne travaillent pas		
Sensibilité à l'influence des amis	✓	✓
Attitude abusive de contrôle chez la mère	✓	✓
Attitude abusive de contrôle chez le père	✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	✓
Avoir des amis qui :		
☑ consomment de l'alcool	✓	✓
☑ consomment de la drogue	✓	✓

✓ : Facteur identifié par l'analyse de régression logistique.

Deux grandes familles de prédicteurs se dégagent en dernière analyse. D'un côté, on retrouve le groupe d'amis. Qu'il s'agisse de l'influence négative exercée par celui-ci ou de son profil de consommation de divers psychotropes, la présence de ces facteurs de risque dans l'entourage du jeune accroît de façon importante le risque qu'il commette quelques écarts mineurs de conduite. L'autre grande famille de prédicteurs concerne le type d'interaction parentale dominante. Lorsque le jeune perçoit un soutien affectif élevé de la part de l'un et l'autre de ses parents, les risques qu'il manifeste des écarts mineurs de conduite sont près de deux fois moins élevés. Par contre, l'exercice d'un contrôle abusif de la part de la mère augmente de près de deux fois les risques que le jeune présente des écarts mineurs.

Soulignons que dans le cas des « actes d'agression » envers la personne, ce sont à peu près les mêmes facteurs de risque ou de protection qui sont en cause. Pour les « écarts majeurs de conduite », le soutien affectif de la mère ainsi que le contrôle abusif qu'elle exerce jouent un rôle déterminant de même que la présence d'amis qui consomment de la drogue.

8.3 COMMENTAIRES

L'enquête confirme que les écarts de conduite, tels que définis dans l'étude, ne sont pas des comportements d'exception. Bien que 41 % des jeunes disent n'avoir commis aucun écart de conduite ou acte d'agression au cours des six mois ayant précédé l'enquête, il n'en demeure pas moins que l'on décèle un « trouble des conduites » chez 22 % des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire. La définition du « trouble des conduites » utilisée dans cette enquête s'inspire de celle du DSM IV. Par contre, elle est plus large que celle-ci puisqu'elle ne tient pas compte de l'âge auquel ces conduites se manifestent la première fois. Or, pour qu'il y ait présence d'un « trouble des conduites », les comportements doivent se manifester avant l'âge de 15 ans. La définition que nous avons retenue, permet plutôt d'estimer la prévalence des jeunes qui ont présenté au moins trois écarts de conduite différents au cours des six mois précédant l'enquête.

Il est important de noter, dans le cas des actes d'agression, que ces conduites semblent présentes chez les jeunes avant même l'entrée au secondaire. Or, il est clairement reconnu que les jeunes ayant des problèmes de conduite dès leur jeune âge présentent un moins bon pronostic que ceux qui débent plus tard. Dans un optique de prévention, il est important d'intervenir tôt, c'est-à-dire dès l'âge de 4 à 6 ans, soit avant que les problèmes de conduite se soient cristallisés dans le répertoire comportemental du jeune.

Les résultats de l'enquête justifient la préoccupation du milieu scolaire à l'égard de la violence. Près d'un garçon sur cinq déclare avoir porté une arme sur lui, telle que couteau, chaîne, coup de poing au cours des six mois précédant l'enquête. Par ailleurs, environ 10 % des garçons disent avoir utilisé une arme dans une bataille ou pour faire peur durant cette même période. Des prévalences similaires ont été obtenues dans le cadre d'une enquête menée en 1998 par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie—Centre-du-Québec auprès des élèves de niveau secondaire (Groupe Vigie et qualité des services, 2000). Ceci a tendance à confirmer l'étendue de ce phénomène chez les jeunes garçons.

D'autre part, les données sur les écarts mineurs de conduite révèlent une augmentation importante entre la 1^{ère} et la 5^e secondaire. Les facteurs identifiés dans l'enquête comme associés aux écarts mineurs de conduite sont déjà bien connus dans les écrits. Ces facteurs touchent surtout l'encadrement des parents et l'influence du groupe des pairs.

8.4 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ La violence, telle que mesurée par la prévalence des comportements agressifs et du port d'arme, semble faire partie de la réalité d'un bon nombre de jeunes. Or, les recherches des dernières années ont montré à quel point l'environnement et le climat scolaires peuvent jouer un rôle primordial dans la prévention des conduites violentes. La mise sur pied d'interventions centrées sur l'environnement scolaire serait donc souhaitable et devrait miser particulièrement sur des approches d'enseignement appropriées, sur une gestion proactive de la classe, sur la participation des parents à la vie scolaire ainsi que sur la qualité du climat organisationnel des écoles (Janosz et al., 1998).
- ☑ Chez un certain nombre de jeunes, les comportements agressifs sont déjà bien en place dès le secondaire. Pour prévenir l'apparition de ces comportements à l'adolescence, il serait important de travailler sur les compétences personnelles et sociales des jeunes et cela dès l'école primaire.
- ☑ L'interaction entre les parents et l'enfant est un facteur associé à la présence de diverses catégories d'écarts de conduite. Le soutien affectif s'est démarqué comme facteur de protection et le contrôle abusif, comme facteur de risque. Ceci renforce l'idée de cibler les habiletés parentales parmi les stratégies de prévention.

Certains des facteurs de risque associés aux écarts de conduite sont également en lien avec des comportements de consommation de psychotropes (alcool, drogues, cigarette, voir chapitres 2 et 3). De plus, ce sont souvent les mêmes jeunes qui manifestent divers écarts de conduite (données non présentées), d'où la nécessité de développer des programmes de prévention qui comportent plusieurs stratégies d'intervention et visent plusieurs cibles à la fois.

9. LES JEUNES VICTIMES DE VIOLENCE¹⁰

Cette enquête s'est intéressée à trois catégories de victimes : les victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, les victimes de violence dans les relations amoureuses et les victimes d'agression à caractère sexuel.

La violence à l'école ou sur le chemin de l'école est une préoccupation grandissante pour le milieu scolaire. Tous les intervenants scolaires peuvent témoigner de la complexité du problème. On y retrouve, d'une part, les jeunes présentant des comportements violents et, d'autre part, les jeunes victimes de ces conduites. Ces derniers sont souvent oubliés et négligés. Peu de données existent quant à l'importance de ce phénomène et à ses conséquences. Certaines recherches récentes soutiennent néanmoins que les jeunes victimes de violence à l'école seraient particulièrement affectés sur le plan psychologique et présenteraient des risques significatifs de décrochage scolaire lorsqu'ils sont victimes d'actes répétés de violence, d'intimidation et de taxage (Bowen et al., 2000).

La violence dans les relations amoureuses à l'adolescence est une problématique qui reçoit depuis peu l'attention des chercheurs et des praticiens. Malgré le caractère parfois éphémère des relations de couple chez les jeunes de niveau secondaire, il n'en demeure pas moins que ces relations constituent souvent des expériences de vie significatives sur les plans affectif et social. Par le fait même, ces relations, lorsqu'elles sont teintées de violence, peuvent entraîner des conséquences néfastes chez les jeunes qui en sont victimes. Il y aurait des risques plus importants de manifester des problèmes de santé mentale, de santé physique et sexuelle, une consommation accrue d'alcool et de drogues ainsi qu'une probabilité plus élevée de revictimisation à l'âge adulte (Lavoie, 2000).

Quant aux agressions à caractère sexuel, il s'agit d'une problématique difficile à cerner et à quantifier, d'autant plus que les formes de violence peuvent être multiples. À titre exploratoire et pour établir un point de repère dans le temps, l'enquête a abordé plus spécifiquement l'aspect des contacts sexuels non désirés dont les jeunes ont pu être victimes, que se soient de baisers, de caresses, d'attouchements ou de relations sexuelles.

¹⁰ AVEC LA COLLABORATION DE ISABELLE ÉMOND, DSPPÉ.

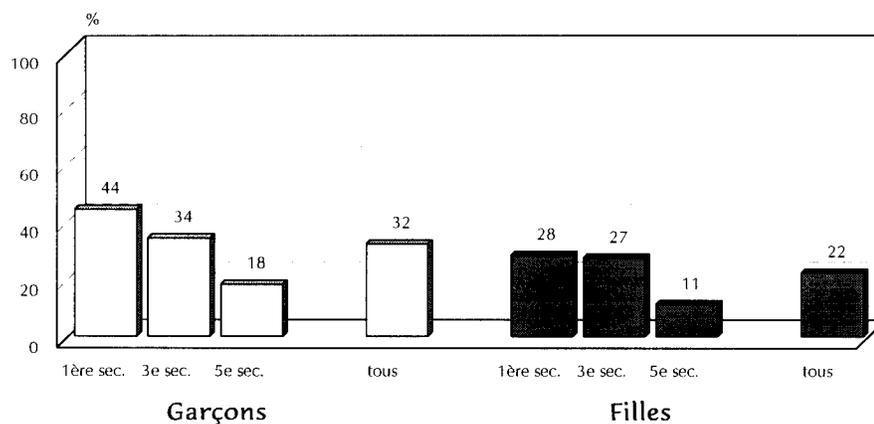
9.1 RÉSULTATS

9.1.1 VIOLENCE À L'ÉCOLE OU SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Un jeune sur quatre en est victime

Environ un jeune sur quatre (27 %) révèle avoir été « souvent » ou « quelquefois » victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école et ce, au cours des deux ou trois mois ayant précédé l'enquête. Les situations de violence sur lesquelles ils ont été interrogés sont présentées au tableau 9.1. Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer avoir été victimes de violence (32 % c. 22 %). La violence à l'endroit des jeunes se retrouve davantage en 1^{ère} et 3^e secondaire que chez les élèves plus vieux (figure 9.1).

FIGURE 9.1
Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



La forme de violence la plus fréquente : la violence verbale

Les actes de violence verbale (se faire crier des injures ou des noms, autrement que par jeu ou taquinerie) sont ceux dont le plus grand nombre de jeunes se sont dits victimes (23 %). À l'école ou sur le chemin de l'école, des actes de violence physique (se faire frapper) et psychologique (se faire menacer d'être frappé/de détruire ce qui lui appartient) sont commis à l'endroit de 7 % et 6 % des jeunes respectivement. Les autres situations, dont le taxage, sont moins fréquemment rapportées mais n'en demeurent pas moins présentes (tableau 9.1).

Environ un jeune sur 10, soit 8 %, affirme même avoir été victime de plus d'une situation de violence. Encore une fois, cette proportion est plus élevée chez les garçons que chez les filles (12 % c. 4 %).

TABLEAU 9.1
Élèves victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école,
selon le sexe, Montérégie, 1998

ÉNONCÉS	GARÇONS	FILLES	TOTAL
	%	%	%
Te faire crier des injures ou des noms	27	19	23
Te faire frapper	10	4	7
Te faire menacer de te frapper/de détruire ce qui t'appartient	9	3	6
Subir des attouchements sexuels non voulus	1	3	2
Te faire offrir de l'argent pour faire des choses défendues	2	1	2
Te faire taxer	1	-	1
Te faire menacer ou agresser avec une arme	1	-	1
Victimes pour plus d'un énoncé	12	4	8

Victimes mais parfois aussi agresseurs

Non seulement les garçons se retrouvent-ils plus souvent que les filles victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école, mais ils commettent aussi davantage d'actes d'agression (menacer, brutaliser, commencer des bagarres, etc.), comme le montrent d'autres résultats de cette enquête (voir chapitre 8). Nous avons cherché à vérifier si les deux phénomènes pouvaient être liés. Parmi les jeunes qui commettent des actes d'agression, on retrouve en effet une proportion plus élevée de victimes que parmi ceux qui n'en commettent pas (40 % c. 21 %) et ce, non seulement chez les garçons (43 % c. 26 %) mais aussi chez les filles (35 % c. 18 %).

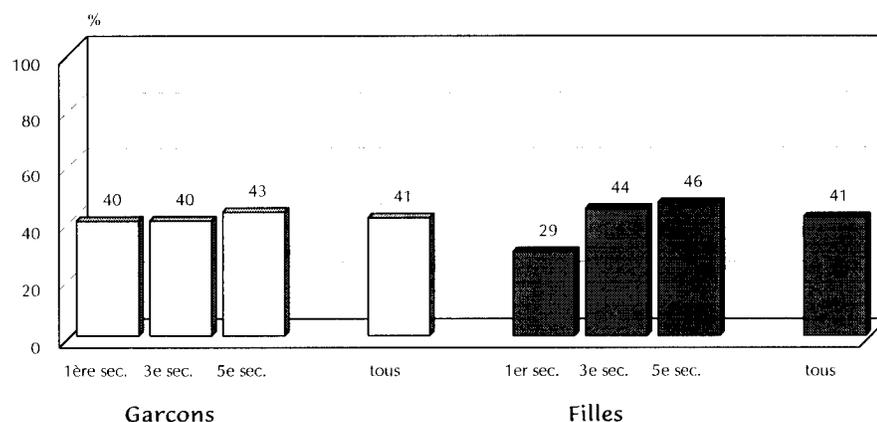
9.1.2 VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES

Quatre jeunes sur 10 en sont victimes

Un peu plus de la moitié des jeunes (58 %) déclarent avoir eu une « blonde » ou un « chum » au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette situation est un peu plus fréquente en 5^e secondaire (65 %) qu'en 1^{ère} ou 3^e secondaire (55 %, 53 %).

En se référant aux diverses relations amoureuses qu'ils ont vécues pendant cette période, environ 40 % de ces jeunes, filles ou garçons, déclarent avoir été victimes au moins une fois, d'un comportement violent de la part de leur « chum » ou de leur « blonde ». Les filles de 1^{ère} secondaire rapportent en avoir été victimes en moins grande proportion que leurs aînées (29 % c. 43 %, 46 %). Chez les garçons, on ne détecte pas de telles variations selon le niveau scolaire (figure 9.2).

Figure 9.2
Jeunes victimes de violence dans leurs relations amoureuses,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



La forme de violence la plus fréquente : la violence psychologique

Les comportements de violence les plus rapportés dans les relations amoureuses sont de nature psychologique. Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, 37 % de jeunes auraient subi au moins un des comportements indiqués à ce titre au tableau 9.2. Quant aux victimes de violence physique ou sexuelle, leurs proportions sont moindres, estimées à 8 % dans les deux cas.

Tableau 9.2
Jeunes victimes de violence dans les relations amoureuses
selon le sexe, Montérégie, 1998

ÉNONCÉS	GARÇONS	FILLES	TOTAL
VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE	%	%	%
T'empêche de voir ou de parler à tes amis	19	15	17
Contrôle ton horaire, te demande des comptes sur tes activités	18	17	17
Te rabaisse, te traite en inférieur	8	16	12
T'oblige à faire ce qu'il ou elle voulait faire.	19	14	17
Au moins un de ces énoncés	38	36	37
VIOLENCE PHYSIQUE			
Te pousse, t'empoigne ou te bouscule pour t'intimider	3	6	5
Te gifle, te frappe, essaie de te frapper	6	4	5
Au moins un de ces énoncés	8	8	8
VIOLENCE SEXUELLE			
Te force à faire quelque chose de sexuel	6	10	8

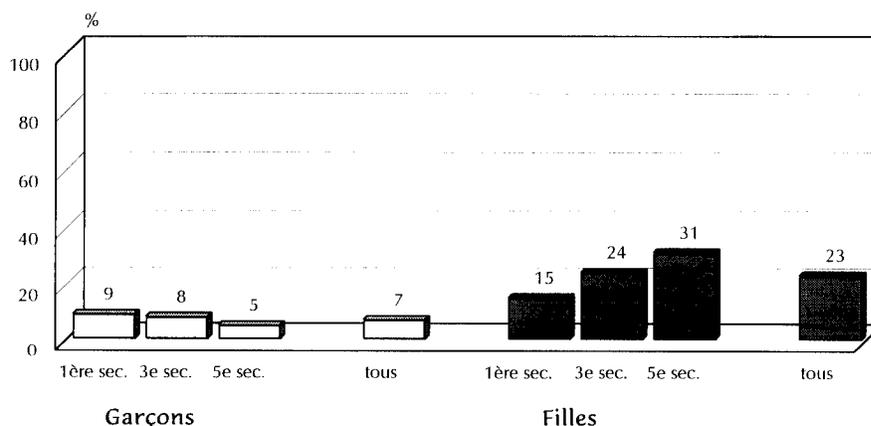
Le tableau 9.2 montre que, selon l'énoncé considéré, les proportions de victimes sont plus élevées parfois chez les filles et parfois chez les garçons. Globalement toutefois, les garçons sont autant victimes de violence dans les relations amoureuses que les filles, du moins pour la violence de nature psychologique ou physique, telles que définies dans cette enquête. Cependant, une plus grande proportion de filles que de garçons ont eu un partenaire amoureux qui a exercé une violence de nature sexuelle à leur endroit (10 % c. 6 %).

9.1.3 AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Environ une fille sur quatre s'en déclare victime

Environ une fille sur quatre (23 %) déclare avoir déjà subi au cours de sa vie des contacts sexuels non désirés, tels des baisers, des caresses, des attouchements ou des relations sexuelles. Les garçons en sont aussi victimes mais dans des proportions moindres (7 %). Ce phénomène varie peu selon le niveau scolaire chez les garçons. Par contre, chez les filles, il passe du simple au double entre la 1^{ère} et la 5^e secondaire, soit de 15 % à 31 % (figure 9.3).

Figure 9.3
Élèves victimes de contacts sexuels non désirés,
selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 1998



Le partenaire amoureux souvent en cause

Le « chum » ou la « blonde » est identifié(e) comme agresseur par 44 % des victimes. Un ami ou une connaissance est aussi souvent mentionné(e) (40 %). Suivent dans l'ordre : un membre de la parenté ou un ami de famille (17 %), un inconnu (11 %), un parent (père, mère, beau-parent) (5 %). Certains jeunes identifient plus d'un type de personnes ayant eu de tels comportements à leur égard. Chez les filles comme chez les garçons, 17 % des victimes déclarent plus d'un type d'agresseurs.

9.2 COMMENTAIRES

9.2.1 VIOLENCE À L'ÉCOLE

Les données recueillies ne concernent qu'une partie du premier trimestre scolaire de 1998. Déjà, la proportion de victimes à l'école ou sur le chemin de l'école est estimée à 27 %. On peut supposer qu'au cours de l'année, d'autres jeunes ont eu à subir une forme quelconque de violence, de sorte que le taux réel est sans doute supérieur à cette estimation. La violence est donc bel et bien une réalité pour certains jeunes. La violence verbale ressort comme la forme de violence dont le plus grand nombre de jeunes se sont dits victimes. La violence verbale ne doit pas être banalisée. Pour les jeunes qui en sont victimes, les conséquences peuvent être tout aussi importantes que pour les autres formes de violence. Il est également permis de croire que la violence verbale est fort probablement présente dans les situations de violence physique et peut même la précéder et la prédire. Les données relatives au fait d'être, à la fois, victime et agresseur, amènent à croire que si l'on cherche à diminuer les comportements violents chez les jeunes, la proportion de victimes chez les adolescents diminuera également.

Quelques mots sur le taxage, déclaré par une faible proportion de jeunes. Des taux similaires ont été enregistrés par des enquêtes menées dans deux régions sociosanitaires, soit celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean (1,3 %) (Veillette et al., 1998) et de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2 %) (Groupe Vigie et qualité des services, 2000). En fait, selon certaines études sur le sujet, il semble que ce ne sont pas tant les élèves du secondaire qui soient les principales victimes du taxage, mais plutôt les élèves de niveau primaire.

9.2.2 VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES

L'enquête révèle une incidence importante de violence dans les relations amoureuses. Il est important de noter que celle-ci se retrouve autant chez les garçons que chez les filles. Ceci corrobore certains résultats mis de l'avant par des études américaines (Lavoie., 2000). La prédominance de la violence psychologique était aussi un résultat révélé par d'autres enquêtes, l'enquête montérégienne permet cependant de préciser que celle-ci semble s'exercer autant par les partenaires féminins que masculins, sur la base des énoncés considérés.

9.2.3 AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Les agressions auxquelles l'enquête s'est intéressée ne se limitent pas aux seules relations sexuelles forcées, mais aussi à d'autres gestes à caractère sexuel. Cette définition est cohérente avec la littérature scientifique, qui tend de plus en plus à élargir le concept des agressions sexuelles. Les données montérégiennes ne peuvent toutefois être comparées à celles d'autres sources, d'une part parce que les définitions changent d'une étude à l'autre et d'autre part, parce que les mesures varient tout autant.

Cependant, à l'instar de nombreuses études, les résultats de l'enquête mettent en évidence le lien entre la victime et l'agresseur, celui-ci étant principalement le partenaire amoureux, un ami ou une connaissance. Il est important de rappeler ce fait, quand on sait que plus le lien est étroit entre l'agresseur et la victime, plus celle-ci a des réticences à dévoiler l'agression (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995).

9.3 PISTES POUR L'ACTION

- ☑ La prévention de la violence entre jeunes doit continuer de faire partie des préoccupations du milieu scolaire montérégien. Plusieurs programmes de prévention existent et sont mis en œuvre dans les écoles de la Montérégie. Toutefois, les conditions d'implantation de ces programmes sont souvent non respectées pour toutes sortes de raisons (manque de ressources, de temps, etc.) et affectent directement leur efficacité. Un souci accru quant au respect des conditions d'implantation des programmes est recommandé.
- ☑ Ces programmes doivent viser l'ensemble des jeunes et ce, dès le plus jeune âge. La prévention ne doit pas débiter au secondaire. Elle doit être réalisée sur une base continue en fonction du niveau de développement des enfants et des adolescents. Ceci permettrait à l'ensemble des jeunes montérégiens de recevoir des notions fondamentales, telles l'expression adéquate des sentiments, la gestion de la colère (autocontrôle) et des conflits. De plus, on doit chercher à offrir aux jeunes des milieux de vie stimulants et sécuritaires, notamment à l'école.
- ☑ Pour chercher à contrer la violence dans les relations amoureuses et la violence sexuelle en général, certaines écoles secondaires de la Montérégie ont déjà adopté et implanté dans leur milieu un programme d'information et de sensibilisation reconnu efficace. Il faudrait toutefois qu'un plus grand nombre d'écoles fassent de même.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION¹¹

Ce dernier chapitre présente un survol des principales prévalences obtenues pour chacune des problématiques de l'enquête. Il trace aussi un bref aperçu des facteurs de risque et des facteurs de protection qui se dégagent des analyses multivariées. Cette vue d'ensemble est brièvement commentée et certaines pistes d'action sont rappelées en conclusion.

UN TOUR D'HORIZON

L'initiation à certains comportements

On sait que la consommation de psychotropes, tels l'alcool, le tabac ou les drogues illicites, est un phénomène déjà présent à l'adolescence. En Montérégie, l'enquête estime que, tous degrés confondus, les deux tiers des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire (65 %) ont consommé de l'alcool au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. L'alcool ressort très nettement comme étant le psychotrope le plus utilisé chez les jeunes.

Il y a proportionnellement environ deux fois plus d'élèves qui ont pris de l'alcool durant cette période qu'il y a de jeunes qui ont consommé de la drogue (31 %). La proportion de jeunes fumeurs au moment de l'enquête est également deux fois moindre (29 %) que celle de jeunes ayant bu de l'alcool (tableau synthèse 1).

Si l'on ne porte attention qu'aux consommateurs réguliers, la proportion est plutôt de l'ordre de 15 % pour chacune des substances : 15 % consomment de l'alcool plus souvent qu'à chaque mois, 13 % font usage de drogue presque à chaque semaine et 14 % des jeunes fument à tous les jours.

Des habitudes de vie menacées

L'obsession de la minceur et le désengagement des jeunes à l'égard de la pratique de l'activité physique peuvent introduire, à l'adolescence, des comportements qui risquent de se maintenir à l'âge adulte.

L'enquête révèle, par exemple, que 55 % de l'ensemble des filles de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire déclarent avoir tenté de perdre ou de contrôler leur poids au cours des six mois ayant précédé l'enquête. En fait, près d'une adolescente sur quatre a fait quatre tentatives ou plus en ce sens pendant cette période.

¹¹ AVEC LA COLLABORATION DE GINETTE LAFONTAINE, YOLAINE NOËL, CATHERINE RISI ET CHRISTINE ROWAN, DSPPÉ.

TABLEAU SYNTHÈSE 1
 Certaines habitudes de vie et de sécurité,
 par niveau scolaire, Montérégie, 1998

LES HABITUDES DE VIE ET DE SÉCURITÉ	1 ^{ère} sec. %	3 ^e sec. %	5 ^e sec. %	TOTAL %
CONSOMMATION D'ALCOOL				
Avoir consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête	35	74	89	65
Avoir consommé plus souvent qu'à chaque mois au cours de l'année précédente	2	14	29	15
S'enivrer souvent ou à toutes les fois	3	24	34	20
CONSOMMATION DE DROGUES ILLICITES				
Avoir déjà consommé une substance illicite	12	40	57	35
Avoir consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête	10	37	49	31
Avoir consommé une substance illicite à peu près chaque semaine au cours de l'année précédente	4	17	18	13
USAGE DU TABAC				
Être fumeur au moment de l'enquête (quotidien, occasionnel ou débutant)	19	31	39	29
Être fumeur quotidien	5	15	22	14
PRATIQUE INSUFFISANTE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES				
Vigoureuse (moins de 3 jours/semaine)	59	52	57	55
D'intensité variable (moins de 6 jours/semaine)	47	42	47	45
Les deux situations	26	30	25	27
COMPORTEMENT EN REGARD DU POIDS CORPOREL CHEZ LES FILLES				
Avoir tenté de maigrir au cours des six derniers mois	44	59	63	55
Avoir tenté de maigrir quatre fois et plus au cours des derniers six mois	20	28	29	26
NON-UTILISATION D'ÉQUIPEMENT PROTECTEUR DANS LES TRANSPORTS				
Ne jamais attacher sa ceinture en auto :				
<input checked="" type="checkbox"/> À l'avant	1,2	1,6	0,4	1,1
<input checked="" type="checkbox"/> À l'arrière	6	9	8	7
Cyclistes ne portant jamais de casque protecteur	49	74	85	68
Patineurs à roues alignées ne portant jamais :				
<input checked="" type="checkbox"/> De casque protecteur	50	72	84	67
<input checked="" type="checkbox"/> De protège-poignets	49	62	61	57

Note : Proportions établies sur l'ensemble des élèves du niveau concerné, sauf dans le cas des données sur les cyclistes et les patineurs à roues alignées.

Selon les nouvelles recommandations du comité scientifique de Kino-Québec, les jeunes sont considérés suffisamment actifs s'ils respectent deux conditions : pratiquer une activité physique de moyenne intensité trois fois ou plus par semaine (20 minutes chaque séance) et être physiquement actifs tous les jours ou presque. En Montérégie, seulement 27 % des jeunes visés par l'enquête peuvent être considérés suffisamment actifs au regard de ces critères. En fait, au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, 55 % des jeunes n'ont pas pratiqué suffisamment d'activités vigoureuses (3 jours/semaine ou plus). De plus, 45 % des élèves n'ont pas été actifs sur une base quotidienne ou presque, en dehors des cours d'éducation physique à l'école.

La sécurité dans les déplacements

En automobile, la grande majorité (80 %) des jeunes bouclent toujours leur ceinture de sécurité lorsqu'ils sont assis à l'avant de la voiture. Comme passagers à l'arrière, les adolescents semblent moins fidèles à cette pratique, puisque seulement 54 % d'entre eux le font régulièrement (tableau synthèse 1).

Du côté des cyclistes et des patineurs à roues alignées, il reste beaucoup à faire au sujet du port d'équipement protecteur. Les deux tiers des cyclistes ne portent jamais de casque protecteur et la proportion est similaire chez les utilisateurs de patins à roues alignées. Chez ces derniers, les protège-poignets sont aussi peu utilisés puisque 57 % n'en portent jamais.

Les comportements suicidaires

La problématique du suicide à l'adolescence apparaît ici avec importance, puisque 15 % des élèves déclarent avoir sérieusement pensé se suicider au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Près de la moitié d'entre eux ont d'ailleurs indiqué avoir tenté de s'enlever la vie au cours de cette période (tableau synthèse 2). Cette dernière proportion représente environ 2 650 élèves dans les seules classes régulières de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire de la Montérégie en 1998, tous niveaux confondus.

Les écarts de conduite

Trois catégories d'écarts de conduite ont été étudiées. La première regroupe ce que l'on peut considérer comme des écarts mineurs, tels que rester dehors tard la nuit, le vol à l'étalage et le vandalisme. La seconde est formée de délits plus majeurs, comme par exemple, faire des fugues, voler en affrontant la personne et pénétrer par effraction dans une maison. Les actes d'agression, tels que menacer ou brutaliser des personnes ou faire mal à quelqu'un, composent la troisième catégorie.

Dans l'ensemble, près de la moitié (48 %) des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire ont commis au moins un écart mineur de conduite au cours des six mois ayant précédé l'enquête. Les actes d'agression viennent au second rang, puisque 30 % des élèves disent avoir posé de tels gestes. Des délits majeurs ont été déclarés par 6 % des adolescents. Le port d'arme (couteau, chaîne, coup de poing, etc.) est aussi une réalité en Montérégie puisque 19 % des garçons déclarent avoir porté sur eux une arme au cours des six mois précédant l'enquête (tableau synthèse 2).

TABLEAU SYNTHÈSE 2
Certains problèmes psychosociaux, par niveau scolaire
Montérégie, 1998

PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX	1 ^{ère} sec. %	3 ^e sec. %	5 ^e sec. %	TOTAL %
ÉCARTS DE CONDUITE (SIX DERNIERS MOIS)				
Écart mineur	39	53	53	48
Acte d'agression	34	34	23	30
Écart majeur	5	7	6	6
PORT D'ARME (GARÇONS)	16	20	20	19
IDÉES ET GESTES SUICIDAIRES (12 DERNIERS MOIS)				
Idées suicidaires	14	17	15	15
Tentatives de suicide	8	7	4	6
VICTIMES DE VIOLENCE				
Victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école depuis le début de l'année scolaire	36	30	15	27
Victimes de violence dans les relations amoureuses au cours de l'année précédente (pour ceux qui ont eu un « chum » ou une « blonde »)	34	42	43	40
Victimes de contacts sexuels non désirés (baisers, caresses, attouchements, relations sexuelles)	12	15	18	15

Les jeunes victimes de violence

L'enquête montérégienne révèle aussi que le problème de la violence est bel et bien présent chez les jeunes. En effet, 27 % des jeunes ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école au cours des mois précédant la cueillette des données. Parmi les jeunes ayant eu un ou une amie de cœur au cours de l'année précédant l'enquête (soit 65 % des jeunes), 40 % ont été victimes d'une forme quelconque de violence dans leurs relations. Quant à la violence de nature sexuelle, 15 % des élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire, tous niveaux confondus, déclarent avoir déjà été victimes de contacts sexuels alors qu'ils ne le voulaient pas, soit sous la forme de baisers, de caresses, d'attouchements ou de relations sexuelles (tableau synthèse 2).

De la 1^{ère} à la 5^e secondaire : quelques nuances

La présentation des résultats illustre bien de quelle façon évoluent ces situations selon le niveau du secondaire. On note d'abord que, dès l'entrée au secondaire, quelques habitudes ou problèmes sont déjà installés, la prévalence de ces derniers variant peu au plan statistique selon le niveau scolaire. Les préoccupations par rapport au poids, la pratique insuffisante d'activités physiques et les comportements non sécuritaires dans les transports sont trois comportements qui relèvent de ce premier constat. Du côté des problèmes psychosociaux, la présence d'idées ou de gestes suicidaires, de même que le fait de commettre des actes d'agression, des délits majeurs ou de porter une arme sur soi présentent aussi la même caractéristique.

D'autres situations, bien que déjà présentes en 1^{ère} secondaire, prennent plutôt leur essor dans les années suivantes. Par exemple, le fait de commettre des délits mineurs, d'être victime de violence dans les relations amoureuses ou de consommer des psychotropes sont des phénomènes dont l'ampleur s'accroît surtout entre la 1^{ère} et la 3^e secondaire. Toutefois, certaines situations continuent de gagner de nouveaux adeptes jusqu'à la fin du secondaire; c'est notamment le cas pour la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illicites.

Les filles et les garçons : quelques différences

Certaines des conduites étudiées se manifestent davantage chez les filles, alors que d'autres se retrouvent plutôt chez les garçons. Ainsi, le fait d'avoir déjà fumé, la pratique insuffisante d'activités physiques, les tentatives pour maigrir, les idéations suicidaires, la présence de contacts sexuels non désirés touchent davantage les filles que les garçons.

Par contre, la consommation fréquente d'alcool ou de drogue, le fait de se saouler, de commettre des délits majeurs ou d'agression, de porter une arme sur soi ainsi que d'être la victime de violence sur le chemin de l'école se retrouvent cités par une plus grande proportion de garçons que de filles.

LES FACTEURS DE RISQUE ET LES FACTEURS DE PROTECTION

Il est de plus en plus reconnu que l'adoption ou le maintien de comportements « à risque » relève de l'interaction complexe et dynamique d'un ensemble de conditions, appartenant tantôt à l'univers psychosocial du jeune, tantôt à son univers familial ou social (Cloutier, 1996). L'enquête a donc documenté la présence de quelques-uns de ces facteurs dans l'environnement du jeune et s'est intéressée à leur influence relative sur ces comportements. Autant des facteurs de risque que des facteurs de protection ont été considérés. Il s'agit de facteurs reconnus comme influents par la littérature scientifique mais aussi privilégiés dans le programme « À toute jeunesse ». Dix comportements ont été soumis à de telles analyses, chacun ayant sa propre liste de facteurs de risque et de protection (tableau synthèse 3).

Tableau synthèse 3
Les prédicteurs des comportements « à risque », Montérégie, 1998

DIMENSIONS ÉTUDIÉES	TENTATIVES DE MAIGRIR	IDÉES SUICIDAIRES	HABITUDES DE CONSOMMATION DE PSYCHOTROPES			ÉCARTS MINEURS*
			TABAC	ALCOOL	DROGUE	
FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUES						
Sexe	Filles			Garçons	Garçons	Garçons
Niveau scolaire				✓		

FACTEURS DE PROTECTION						
Bonne estime de soi	✓	✓				
Soutien affectif élevé de la mère				✓		✓
Soutien affectif élevé du père		✓	✓			✓
Soutien des amis						
Soutien de la famille						
Soutien de personnes hors famille						
Satisfaction par rapport à son image corporelle	✓					
Bonne ou excellente santé perçue			✓			
Avoir une propension à se confier		✓ +				
Avoir consulté pour des symptômes de détresse psychologique						

FACTEURS DE RISQUE						
Moins à l'aise financièrement que les autres élèves de l'école						
Famille monoparentale						
Parents qui ne travaillent pas						
Sensibilisation à l'influence des amis						✓
Attitude abusive de contrôle chez la mère		✓				✓
Attitude abusive de contrôle chez le père						
Avoir des amis qui :						
<input checked="" type="checkbox"/> fument			✓		✓	
<input checked="" type="checkbox"/> consomment de l'alcool				✓		✓
<input checked="" type="checkbox"/> consomment de la drogue			✓	✓	✓	✓
Consommer de l'alcool pour surmonter une difficulté				✓		
Consommer de la drogue pour surmonter une difficulté					✓	
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	✓	✓				✓
Être victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école						
Être victime de violence dans les relations amoureuses						
Avoir déjà eu des contacts sexuels non désirés		✓				
Régime dans l'entourage	✓					
Commentaires négatifs sur son poids						
Incitations à suivre un régime	✓					

Trame grisée : Identifie les facteurs retenus dans chacune des analyses de régression logistique.

Garçon/fille : Identifie le sexe des jeunes chez qui le comportement est plus fréquent.

✓ : Facteur qui se démarque dans l'analyse finale, sexes confondus.

✓+ : Signifie que la présence de pensées suicidaires est plus élevée chez ceux qui disent s'être confiés.

Note : Deux variables relatives à la pratique de l'activité physique ont été soumises à cette analyse mais les résultats n'ont pas été concluants.

* : Seuls les résultats pour les délits mineurs sont présentés ici, le profil étant le même pour les délits d'agression et les délits majeurs.

Les résultats ont mis en lumière que les mêmes facteurs sont associés à différents comportements adoptés par le jeune. Ainsi, les risques que le jeune fasse usage de la cigarette ou consomme à chaque semaine de l'alcool ou des drogues augmentent si la plupart de ses amis sont aussi des consommateurs de ces produits. Ce type de facteurs ressort parmi les facteurs de risque étudiés; par contre, l'influence des facteurs de protection se fait peu sentir.

Les différentes catégories d'écart de conduite présentent aussi certaines similitudes. Les jeunes qui perçoivent un niveau élevé d'affection de la part de leurs parents semblent moins portés à commettre l'une ou l'autre des catégories de délits étudiées. À l'opposé, la perception d'un contrôle abusif de la part de l'un des parents, en particulier la mère, est un facteur de risque qui se démarque chez les jeunes déclarant des délits, du moins des délits mineurs ou d'agression. Soulignons par ailleurs que, comme pour les habitudes de consommation de psychotropes, le cercle d'amis joue un rôle de premier plan dans la présence de chacun des types de délits étudiés.

Enfin, la présence de tentatives répétées pour maigrir ou la présence d'idéations suicidaires, sont deux phénomènes étroitement associés à des facteurs de risque et de protection de l'univers psychologique du jeune (estime de soi, satisfaction de son image corporelle, détresse psychologique, etc.). Ces facteurs ne leur sont cependant pas exclusifs, puisque notamment la détresse psychologique est aussi associée à la présence de troubles mineurs de conduite.

COMMENTAIRES

Les résultats de l'enquête attirent d'abord l'attention sur la précocité et l'ampleur de certains comportements à risque ou situations préoccupantes. Dans une autre perspective cependant, les données permettent aussi de mettre les pendules à l'heure au sujet de quelques perceptions courantes. Les jeunes croient souvent que certaines conduites sont très répandues, surtout en matière de consommation de psychotropes. Cette perception devient alors pour eux une sorte de « norme sociale » à laquelle ils peuvent être tentés de se conformer. Or, les résultats illustrent que les comportements ne sont pas nécessairement généralisés. Par exemple, ils indiquent tout autant qu'en 5^e secondaire, environ 40 % des élèves n'ont jamais consommé de drogue, 60 % des élèves ne fument pas et 70 % ne prennent pas d'alcool régulièrement.

Les facteurs de risque et de protection identifiés comme les plus étroitement associés aux comportements examinés correspondent, à peu de choses près, à ce que l'on retrouve dans la majorité des études. Ainsi, les habitudes de consommation des amis, la qualité de la relation parents-enfant, la détresse psychologique doivent attirer l'attention.

Certains facteurs ne se sont cependant pas démarqués, notamment parmi les facteurs de protection. Ceci n'indique pas nécessairement qu'ils n'ont pas d'influence sur les comportements. Au cours de l'analyse, ils se révèlent souvent associés à une plus faible probabilité de manifestation d'un comportement, mais uniquement lorsqu'ils sont étudiés un à un ou à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène de facteurs. C'est lorsque les facteurs de risque sont aussi pris en compte que l'influence des facteurs de protection devient mitigée. Pour les problématiques où les facteurs de risque apparaissent ainsi plus dominants, il serait

nécessaire de chercher à identifier ce qui peut venir neutraliser leur influence négative et d'agir sur ces dimensions.

PISTES POUR L'ACTION

- ☑ Les données de l'enquête montérégienne appuient à plus d'un titre l'importance d'intervenir tôt auprès des jeunes, avant que les habitudes ne s'installent. Les stratégies de promotion et de prévention dès le niveau primaire, qui se poursuivent au début du secondaire, doivent donc demeurer à l'ordre du jour.
- ☑ Les résultats confirment le bien-fondé de faire appel à une approche préventive axée sur des facteurs de risque et de protection. La priorité donnée aux compétences parentales, dont les relations parents-enfant, et aux habiletés personnelles et sociales des jeunes, notamment quant à la résistance à la pression des pairs, apparaît pertinente. En ce sens, l'enquête valide les orientations à la base des interventions du programme « À toute jeunesse » de la DSPPÉ.
- ☑ Les résultats mettent en évidence certains regroupements de facteurs de risque et de protection qui agissent sur des conduites de même nature. Ceci confirme aussi la nécessité de développer des programmes multistratégiques qui viseront ces divers facteurs de façon concomitante.
- ☑ Certains comportements, comme la consommation de psychotropes, semblent moins influencés par les facteurs de protection considérés dans l'enquête. Il serait alors pertinent d'axer les interventions vers la réduction des facteurs de risque qui leur sont associés lorsque cela est possible ou, à tout le moins, travailler sur des facteurs de protection qui ont une incidence directe sur ces facteurs de risque. On pense ici aux interventions cherchant à renforcer la résistance du jeune aux pressions négatives des pairs ou encore, au développement d'activités alternatives pour aider les jeunes à vaincre les situations personnelles ou sociales difficiles qui incitent certains à se réfugier dans la consommation d'alcool ou de drogue, ou aux interventions visant à renforcer les pratiques éducatives des parents.
- ☑ Dans le cas de la pratique de l'activité physique vigoureuse et d'intensité variable, nos « modèles de prédiction » se sont avérés très peu fiables. On doit en conclure que les principaux facteurs de risque et de protection sur lesquels mise plus particulièrement le programme de promotion-prévention « À toute jeunesse » et que nous avons documenté dans la présente enquête, ont peu d'emprise sur ces conduites. Les intervenants dans ce domaine sont donc invités à identifier les facteurs qui sont spécifiques à leur problématique et à développer des programmes de promotion-prévention plus directement en lien avec elle.
- ☑ La promotion de comportements sains à l'égard du poids devrait faire une place importante aux interventions visant des facteurs spécifiques à cette problématique, soit, entre autres, la satisfaction de l'image corporelle et les pressions de l'entourage.

LIMITES

Il ne faut pas perdre de vue que l'enquête fut menée auprès de jeunes qui fréquentent l'école secondaire et, qui plus est, sont inscrits dans des classes régulières. Les résultats ne peuvent donc être inférés qu'à cette population.

Il faut aussi rappeler que les facteurs de risque et de protection abordés dans cette enquête ne constituent qu'une partie des variables susceptibles d'influencer les comportements des jeunes. Cette situation n'invalide pas pour autant ces conclusions, puisque, à l'exception de la pratique de l'activité physique, les résultats des analyses parviennent à un seuil de prédiction intéressant.

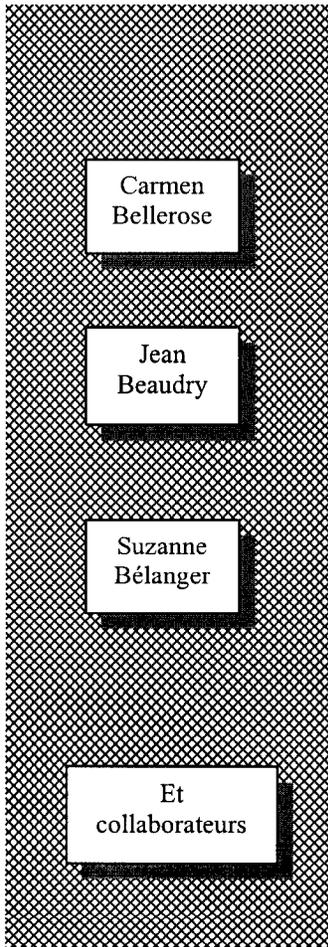
Par ailleurs, on aura constaté que les variables socio-économiques prises en compte dans l'enquête ne ressortent pas comme facteur de risque prépondérant. La population étudiée et la nature des indicateurs utilisés peuvent, en partie, expliquer cette situation.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, S. et D. BROCHU. *Usage du tabac dans Enquête sociale et de santé 1998*, chapitre 3, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2000.
- BOWEN, F., N. DESBIENS, N. RONDEAU et I. OUMET. « La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire », In Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les troubles externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 165-229.
- CAMIRAND, J. *Un profil des enfants et des enfants québécois, Monographie #3, Enquête sociale et de santé 1992-1993*, Montréal, Santé Québec, 1996, 194 p.
- CLOUTIER, R. *Psychologie de l'adolescence*, 2^{ième} édition, Montréal, Gaëtan Morin (ed.) 1996, 326 p.
- DESCHÊNES, M. et C. SHAEFER. *Styles de vie des jeunes du secondaire en Outaouais, Tome 1*, Hull, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 1997, 150 p. et annexe.
- DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION. *Programme régional de santé publique : Montérégie*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1996, 65 p. et annexe.
- DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION. *À toute jeunesse : Un partenariat au profit des jeunes de la Montérégie*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1998, 65 p.
- FARLEY, C. et G. T. QUESNEL. *Évaluation et résultats de quatre années de promotion « Mon vélo casque , c'est sauté »*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Novembre 1994, 101 p.
- FERENCE, R. *Unité de recherche de l'Ontario sur l'usage du tabac*, Présentation, 2000.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL. *Les agressions sexuelles : STOP*, Québec, Gouvernement du Québec, 1995, 175 p.
- GROUPE VIGIE ET QUALITÉ DES SERVICES. *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec : Faits saillants*, Trois-Rivières, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2000, 4 p.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Questionnaires aux adolescents : Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1998*, Montréal, Direction Santé Québec, 1999.
- JANOSZ, M., P. GEORGES et S. PARENT. « L'environnement socioéducatif à l'école secondaire : un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 27, n° 2, 1998, p. 285-306.
- LAVOIE, F. « La prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence », In Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les troubles externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 405-460.
- LOISELLE, J. *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 1999.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La Politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 192 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Priorités nationales de santé publique : 1997-2002*, Québec, Gouvernement du Québec, 1997, 103 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Surveillance de la moralité, 1997-1998, Compilations spéciales*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001.
- QUESNEL, G.T., C. SCHEAFER et M. LAVOIE. *Réduction de l'accessibilité à l'alcool chez les jeunes, 1997-2000*, Longueuil, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 17 p.
- SAFER, D.J. « Self-reported suicide attempts by adolescents », *Annals of clinical Psychiatry*, vol. 9, n° 4, 1997.
- SELDES et al. « Predictors of injury among adult recreational in-line skaters : a multicity study », *AJPH*, vol. 89 n° 2, February 1999.
- SCHIEBER, R.A. et al. « Risk factors for injuries from in-live skating and the effectiveness of safety gear », *The New England Journal of Medecine*, November 1996, p. 1630-1635.
- THIBAUT, G. *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes, Kino-Québec 2000, Avis du comité scientifique de Kino-Québec*, Secrétariat au loisir et au sport, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 2000, 24 p.
- TOURIGNY, M. et M.-L. GUILLOT. *Conséquences entourant la prise en charge par les services sociaux et judiciaires des enfants (0-17 ans) victimes d'agression sexuelle*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1999.
- TRANSPORT CANADA. *Enquête sur le port de la ceinture de sécurité au Canada*, 1999.

- VEILLETTE, S. et al. *Cahiers des fréquences : profil régional des répondants*, Série Enquête régionale : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 1998, 62 p.
- VITARO F et R. CARBONNEAU. « La prévention de la consommation abusive ou précoce de substances psychotropes chez les jeunes », In Vitaro, F. et Gagnon, C. (dir), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome II, Les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 335-378.
- ZOCCHOLIO, M et M. HUARD. « Le trouble des conduites », dans *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Approche intégrative*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1999, p. 183-205.



Quelles sont les principales difficultés vécues par les jeunes? Qu'en est-il de leurs habitudes de vie? Qu'est-ce qui les prédispose à adopter certains comportements nocifs pour leur santé et leur bien-être? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre l'enquête *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie*.

L'enquête examine une dizaine de comportements ou de situations problématiques qui sont au cœur même des expériences quotidiennes des jeunes. Elle s'intéresse, de plus, à une trentaine de facteurs de risque ou de protection couvrant une gamme variée de thématiques.

Menée auprès de plus de 2 500 élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e secondaire, l'étude a permis de valider certaines des stratégies d'action préconisées dans le programme montérégien de promotion-prévention auprès des jeunes de 5-17 ans et de leur famille, *À toute jeunesse*. L'étude contient également des pistes d'action visant à aiguiller les planificateurs et les intervenants dans leur choix d'actions à privilégier.

Nul doute que la lecture de ce rapport sera profitable à ceux et celles qui interviennent auprès des jeunes de 12 à 17 ans et ce, dans une perspective de prévention.